

Un sérieux mouvement se dessine en faveur de Hugh Segal

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA
Personne ne sait encore si Hugh Segal, le chef de cabinet de Brian Mulroney, acceptera de se lancer dans la course au leadership. Mais chose certaine, il y a un sérieux mouvement qui se développe actuellement dans les rangs conservateurs pour le pousser à se jeter dans l'arène.

Plusieurs députés pencheraient en faveur de M. Segal ainsi qu'un bon nombre d'organismes, mais pour l'instant, tout le sérieux de ce mouvement de recrutement repose sur les épaules de trois ministres, dont le poids lourd Michael Wilson, ministre du Commerce extérieur, porte-étendard des intérêts conservateurs du milieu des affaires de Toronto.

«Nous pensons qu'il serait un excellent candidat. M. Wilson est celui qui l'encourage à se présenter et je l'appuie entièrement», a déclaré hier Jim Ramsay, chef de cabinet du ministre, qui est en voyage à l'étranger du pays actuellement.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, pilier conservateur des Maritimes, a signifié hier qu'il participait lui aussi à cette pré-campagne, ainsi que le ministre de l'Énergie, Bill McKnight, de la Saskatchewan.

«J'espère qu'il va décider de se lancer dans la course parce que je serai là pour l'appuyer», a déclaré M. Valcourt à Fredericton.

«Je crois que M. Segal apporte des qualités importantes. Celle de l'expérience, d'une histoire au sein du parti, celle d'être capable d'articuler et de livrer un point de vue très franc», a ajouté M. McKnight, à la radio à Saskatoon.

Hugh Segal est en effet un membre de très longue date, très bien ancré, du parti. Ce Montréalais d'origine, tout à fait bilingue, qui vivait à Toronto avant d'être nommé chef de cabinet du premier ministre au début de janvier 1992, est devenu conservateur à l'âge de 12 ans. M. Segal, qui n'a jamais été élu, a bâti sa réputation sur ses qualités d'organisateur, alors qu'il était le bras droit de l'ancien premier ministre ontarien Bill Davis, et l'un des super ténors de la Big Blue Machine qui a permis aux conservateurs de gagner l'Ontario à quatre reprises dans les années 1970 et au début des années 1980.

De là lui vient sa réputation de «gagnant», bien qu'il ait été défait à deux reprises comme candidat dans l'Ontario en 1972 et en 1974. Il a 42 ans aujourd'hui, il en avait alors à peine 20.

On le décrit comme un homme très intelligent, qui a le don de communiquer ses idées et d'aller chercher l'en-

thousiasme, un communicateur hors-pairs peu enclin toutefois à parler aux journalistes.

Hier, il n'était pas disponible pour les médias, retenus dans sa famille pour la célébration de la Pâque juive.

Chez les ténors conservateurs, surtout ceux de la Big Blue Machine ontarienne, on considère avec beaucoup de sérieux son arrivée possible au sein de la course au leadership.

«C'est un gars formidable, super intelligent, il ferait un candidat hors pair», lance Paul Curley, un de ses meilleurs amis et ancien très proche collaborateur de la «grosse machine bleue». «La possibilité qu'il se présente met des gens comme moi dans une position très difficile», continue M. Curley, qui a déjà mis son expertise au service de l'équipe de la candidate Kim Campbell, dont il est l'un des principaux piliers ontariens. «Mais bon, j'appuie et je reste avec Kim Campbell», ajoute-t-il.

Chez un autre comparse de la Big Blue Machine, le sénateur Norm Atkins, lui aussi engagé dans le camp Campbell, la réaction est semblable. «Écoutez, il ne m'a pas parlé, il ne m'a pas consulté, mais s'il se présente, il va ajouter une dimension formidable à cette course. Est-ce qu'il a les appuis nécessaires, il faudra

voir, mais il n'y a pas à dire, il ajouterait beaucoup à cette course», explique M. Atkins.

Est-ce que lui accepterait de faire basculer son allégeance au profit du camp Segal, si celui-ci décidait de faire le saut ?

— S'il y avait un congrès aujourd'hui, j'appuierais Mme Campbell. C'est tout ce que je suis prêt à dire. Ne m'en demandez pas plus.

En revanche, le sénateur Consiglio Di Nino, l'un des principaux organisateurs de la campagne qui n'aura jamais lieu de la ministre Barbara McDougall, serait prêt à «reconsidérer sa décision» d'être neutre si M. Segal décidait de se présenter. Ce conservateur de Toronto n'a pas choisi de camp depuis que Mme McDougall et M. Wilson ont annoncé qu'ils ne se présentaient pas. Il préfère recruter des candidats pour les élections.

Di Nino croit que M. Segal ajouterait du «piquant» à la course. «Mais honnêtement, dit-il, je ne crois pas qu'il va se lancer».

Selon Jean Bédard, homme d'affaire torontois, vice-président de l'organisation des affaires du Parti conservateur (la PC Business Association, très proche

de Wilson), la décision de Michael Wilson d'appuyer Hugh Segal ne va pas nécessairement amener tout Bay Street du côté du chef de cabinet de M. Mulroney.

«Si M. Wilson avait décidé de prendre parti plus tôt, sa décision aurait eu beaucoup plus d'impact. Là, il est assez tard, beaucoup de gens ont déjà pris position», explique-t-il. M. Bédard, par exemple, est maintenant du côté de Kim Campbell.

Mais même les organisateurs de Mme Campbell reconnaissent que s'il s'y met sérieusement, M. Segal serait capable de monter une équipe. Et ce, même si la plupart des forces vives du parti sont déjà impliquées dans un camp ou un autre. «Croyez-moi, s'il se décide, il va s'en bâtir une équipe», lance M. Curley.

D'aucuns rappellent que M. Segal avait manifesté, depuis un certain temps déjà, le désir de se présenter comme candidat aux prochaines élections. Sa présence dans la course ajouterait donc non seulement le «piquant» qu'elle a perdu depuis la montée en flèche de Mme Campbell — que les conservateurs ont hâte de retrouver —, elle permettrait à M. Segal de se positionner tout de suite, pour l'obtention d'au moins un ministère important.

Main-d'oeuvre: Ottawa devra s'expliquer devant l'électorat, selon Bourbeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement Mulroney ne fait pas ce qu'il prêche dans le dossier de la main-d'oeuvre et il devra s'en expliquer devant l'électorat, a soutenu hier le ministre de la Main-d'oeuvre, André Bourbeau, haussant le ton sur ce contentieux fédéral provincial.

À l'Assemblée nationale hier, la critique péquiste sur les questions de formation, Mme Louise Harel, a vertement dénoncé «la poursuite du placotage avec le gouvernement fédéral» dans ce secteur. Pour elle cet attentisme de Québec est d'autant plus inacceptable que des conseils sectoriels canadiens auront été mis en place d'ici cinq ans dans 55 secteurs industriels, et se retrouveront tous en Ontario.

Ces conseils seront financés par une enveloppe de 250 millions, un «fonds de lancement» déjà annoncé par le gouvernement fédéral, a rappelé Mme Harel. Ces données, déjà rapportées par La Presse, sont tirées des premiers procès verbaux de la Société de développement de la main-d'oeuvre.

Piqué, le ministre Bourbeau a haussé le ton à l'endroit du gouvernement fédéral qui paraît

avoir mis au rancart les doléances du Québec en matière de formation depuis l'échec de l'entente constitutionnelle de Charlotte-town.

Le gouvernement du Québec tient toujours «pour une priorité absolue l'établissement d'un guichet unique en matière de main-d'oeuvre», a dit M. Bourbeau prévenant qu'il pourrait bien en cuire aux politiciens qui mettront de côté ces revendications québécoises. «Ceux qui ne comprennent pas cela prennent de graves risques parce qu'ils heurtent de front les demandes légitimes du Québec» de dire le ministre, pour qui ces élus fédéraux «devront expliquer à la population leur attitude et en subir les conséquences».

Pour M. Bourbeau, on peut «déceler» chez le ministre fédéral Bernard Valcourt une «volonté d'en venir à un accord avec le Québec».

Toutefois, s'empresse d'ajouter le ministre, il paraît y avoir à Ottawa «un écart entre les paroles et les écrits». Attaquant carrément Ottawa, il ajoutait: «Si dans certains milieux fédéraux on mettait autant d'énergie à régler les problèmes qu'on prétend avoir de courage à les affronter, on ne serait pas ici en train de tenter de décoder le sens des mots», de lancer M. Bourbeau.

Ottawa ferme ses ambassades au Zaïre, en Irak et en Autriche

Presse Canadienne
OTTAWA

Dans un effort pour réduire ses dépenses, le ministère des Affaires extérieures ferme ses ambassades au Zaïre, en Irak et en Autriche.

Après des mois de discussions gardées secrètes, le ministère a finalement mis fin aux spéculations hier en annonçant qu'il fermerait 10 bureaux à l'étranger afin d'épargner 31 millions l'année prochaine.

Les deux bureaux du Canada à Vienne, d'où sont dirigées les négociations sur le contrôle des armements, passent sous le coupe-ret, a déclaré le porte-parole du

ministère, Rodney Moore.

L'ambassade du Canada à Bagdad, restée vacante depuis la guerre du Golfe en 1991, ainsi que l'ambassade de la capitale du Zaïre, Kinshasa, où on a observé une flambée de violence lors des derniers mois, seront également fermées.

Le ministère a également confirmé une dépêche de la Presse Canadienne qui faisait état de la possible fermeture des consulats canadiens situés à Windhoek, en Namibie, à El Segundo, en Californie, et à Orlando, en Floride.

Seront également fermés le consulat général à San Francisco et de petits bureaux à Denver et Melbourne, en Australie.

Problèmes de communication...

Deux députés québécois ont fait savoir que, contrairement à ce qu'avait annoncé l'organisation de Jean Charest la semaine dernière, ils ne faisaient pas partie du comité national chargé d'élaborer le programme du candidat à la direction du Parti conservateur. La députée de Henri-Bourassa, Marie Gibeau, et le député d'Outremont, Jean-Pierre Hogue, ont tous les deux indiqué à La Presse qu'ils n'avaient jamais accepté de faire partie de ce comité présidé par l'ancien ministre Robert de Cotret.

Dans un communiqué publié vendredi dernier, l'organisation québécoise de M. Charest annonçait que le comité «s'affaire depuis plusieurs jours à définir et à orienter la stratégie de la campagne. Au nombre des députés qui composent le comité, mentionnons les Québécois: Marie Gibeau, Jean-Pierre Hogue, Yvon Côté.»

Mme Gibeau admet avoir été approchée par l'organisation Charest, mais affirme avoir clairement établi qu'elle «tant que les

débats n'auront pas lieu, je resterais «non-alignée». Quant à M. Hogue, ayant accepté de présider un «comité sur l'opinion publique au Québec» formé par l'organisateur en chef Marcel Danis en vue de la prochaine campagne électorale, il a décidé de rester neutre.

Les deux députés ont sommé les organisateurs de Jean Charest de corriger leur communiqué, mais cela n'a pas été fait. C'est un appel de Mme Gibeau à La Presse lundi qui nous a alertés au sujet de sa situation, et c'est en appelant M. Hogue hier que nous avons appris que lui non plus n'était pas membre du groupe en question.

Le président du comité, Robert de Cotret, se confondait en excuses hier, parlant de «problèmes de communication» au sein de l'organisation. Quant au troisième député dont il est question dans le communiqué, M. Yvon Côté de Richmond-Wolfe, nous n'avons pu le rejoindre hier mais M. de Cotret jure qu'il est bel et bien membre de son comité...



Trudeau: il y a 25 ans...

d'après CP

C'était le soleil printanier tant attendu qui rendait Pierre Trudeau si joyeux hier, et acclamation le fait qu'il célébrait le 25^e anniversaire de son élection à la tête du Parti libéral du Canada.

C'est du moins ce qu'a soutenu l'ex-premier ministre, en allant déjeuner dans un restaurant de Montréal en compagnie de Donald Johnston et Sheila Gervais, président et directrice nationale du PLC.

Trudeau s'est même déclaré surpris lorsque les journalistes ont mentionné l'anniversaire, et a demandé en souriant à Johnston s'il avait organisé ce lunch pour marquer l'événement. «Non, a rétorqué Johnston, mais j'ai l'impression que c'est moi qui vais payer la note...» (Johnston et Trudeau travaillent dans le même cabinet d'avocats.)

Un porte-parole du parti a affirmé que ce déjeuner n'avait rien d'officiel, et a nié, à la blague, qu'il ait eu pour objet de convaincre l'ex-premier ministre de briguer une fois encore le leadership du PLC.

M. Trudeau aura 74 ans en octobre prochain.



Kim Campbell PHOTO CP

Kim Campbell promet d'éviter «l'erreur» de Bob Rae

Presse Canadienne
MARKHAM, Ontario

Kim Campbell a critiqué le premier ministre Bob Rae, de l'Ontario, pour avoir porté la dette de la province à un niveau «effarant» et affirmé hier qu'elle ne commettra pas la même erreur si elle devient premier ministre.

À ses auditeurs, elle a réitéré sa promesse de restreindre les dépenses fédérales sans augmenter les impôts.

Par ses dépenses excessives, Bob Rae a acculé le gouvernement ontarien au pied du mur, a déclaré la candidate favorite dans la course à la direction des conservateurs, devant 400 partisans réunis dans un hôtel de Markham, en banlieue de Toronto.

Bob Rae commence à comprendre le problème du déficit. Malheureusement, ses décisions antérieures ont considérablement réduit sa marge de manoeuvre et celle des Ontariens, a-t-elle dit.

Le premier budget présenté par le gouvernement du NDP après sa victoire électorale de 1990 était «un document financier effrayant» parce qu'il ajoutait plus de 9 milliards au déficit provincial.

Le gouvernement ontarien reconnaît maintenant publiquement le problème du déficit et envisage de réduire l'effectif de la fonction publique ainsi que les services et d'augmenter les impôts, pour le ramener à 8 milliards.

Sans compressions, le déficit grimperait à 17 milliards, a révélé lundi M. Rae au cours d'une rencontre avec les syndicats et les patrons de la fonction publique destinée à trouver des moyens de réduire l'effectif.

Mais les syndicats accusent maintenant Bob Rae de les avoir trahis, ce que Mme Campbell a commenté en disant que le premier ministre ontarien se mettait à dos ses partisans traditionnels.

L'engagement de Mme Campbell de ne pas augmenter les impôts lui a valu les applaudissements des convives, qui avaient payé 5\$ chacun pour l'entendre en dégustant de modestes sandwiches.

Mais Mme Campbell n'a pas précisé où elle effectuerait ses compressions de dépenses, et a refusé de répondre aux questions des journalistes sur le chemin de la sortie, préférant serrer les mains de ses partisans.

Plus tôt, la candidate avait laissé entendre que les provinces qui dépendent beaucoup nuisent au effort du Parti conservateur de freiner les dépenses. «Chaque fois que le gouvernement fédéral tente d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens, les provinces s'empressent de venir prendre la place laissée libre.»

Autres textes en page B8

Le premier débat marquera le début d'une discussion de fond, selon le clan Charest

ANDRÉ PRATTE

Limitée jusqu'ici à une simple campagne d'image, la course à la direction du Parti conservateur se transformera en débat de fond à compter du premier débat entre les candidats, la semaine prochaine, prévoit le président du comité du programme du candidat Jean Charest, l'ancien ministre Robert de Cotret. «Il y a beaucoup d'image actuellement, et ce n'est pas mauvais. Mais avec le premier débat, le 15 avril, le climat de la campagne va changer. Là on va tomber dans le fond des questions, dans la substance», a déclaré M. de Cotret au cours d'une entrevue à La Presse.

M. de Cotret et son comité s'efforcent de fournir à M. Charest les premiers éléments de son programme en vue du débat du 15, qui aura lieu à Toronto. Le comité, composé d'une douzaine de membres dont M. de Cotret refuse de dévoiler les noms pour l'instant, a déjà tenu plusieurs réunions.

Selon le député de Berthier-Montcalm, ce programme permettra à M. Charest de se distinguer des autres candidats. «Cibler les problèmes auxquels devra faire face le pays — la lutte contre le déficit par exemple — est assez facile, et il y a d'ailleurs un consensus très large à ce sujet. Ce qui va distinguer les candidats au leadership et les partis fédéraux entre eux, ce sont les solutions proposées.» M. de Cotret laisse évidemment à son candidat le soin de dévoiler lui-même, en temps et lieu, ses solutions à lui. Mais on sait déjà au moins une chose: M. Charest compte appliquer la restructuration de l'administration fédérale proposée par M. de Cotret dans un rapport remis l'an dernier au premier ministre Mul-



Robert de Cotret

travers l'histoire plusieurs jeunes qui ont été à l'avant-garde du développement mondial. Napoléon a créé son empire à 32, 33 ans!»

Quant au fait que M. Charest soit Québécois comme les premiers ministres Trudeau et Mulroney, M. de Cotret affirme que paradoxalement, seuls les Québécois semblent se préoccuper de cette question: «J'aurais pensé qu'après la succession de premiers ministres fédéraux venant du Québec, le reste du Canada aurait dit: "Là, c'est notre tour". Mais non, on n'a pas ce sentiment-là dans le reste du Canada, ce sont les Québécois qui disent: "Là, c'est à leur tour".»

M. de Cotret n'a rien à dire de négatif au sujet de la principale rivale de Jean Charest, la ministre de la Défense Kim Campbell: «C'est une candidate très intelligente, qui a beaucoup de charisme, est très terre à terre. Elle serait un très bon chef de parti et un très bon premier ministre.»

Économiste de renom, président de la Conférence Board dans les années 70, vice-président de la Banque nationale au début des années 80, Robert René de Cotret a été ministre dans l'éphémère gouvernement Clark, puis dans le gouvernement Mulroney de 1987 jusqu'au remaniement du début de l'année en cours. Il a été notamment président du Conseil du trésor, ministre de l'Environnement et Secrétaire d'État. Le premier ministre l'a écarté du cabinet en janvier après que M. de Cotret eut fait savoir qu'il comptait quitter la politique active. Le député affirme qu'il envisage «trois options très réelles» quant à son avenir, et qu'il prendra une décision dans les prochains mois.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

La France entre les politiciens et les chômeurs

Des scandales et l'usure du pouvoir d'une équipe qui a dirigé la France pendant dix des douze dernières années ont poussé les Français à voter pour la droite et à remercier le gouvernement socialiste. Mais une seule raison explique l'ampleur du revirement: le chômage.



Il y a trois millions de sans emploi en France, un pays qui n'est pas habitué au chômage. Les Français veulent donc un gouvernement qui crée des emplois. Tous les autres problèmes, l'immigration, l'éducation, l'unité européenne, la monnaie, n'existent qu'en marge du chômage. Or, le gouvernement socialiste s'inspirait de la politique du président Mitterrand et cherchait avant tout à parfaire l'unité européenne. Il n'avait notamment pas su interpréter le résultat du référendum sur le Traité de Maastricht qu'il avait remporté d'extrême justesse.

L'unité européenne exige des sacrifices et ce sont les chômeurs qui sont sacrifiés. Dans l'esprit de M. Mitterrand, digne héritier de Charles de Gaulle, l'unité devait reposer sur l'amitié franco-allemande et sur un lien monétaire indissoluble entre les deux pays. Mais l'Allemagne n'est plus un pays dont la politique monétaire est irréprochable et que la France doit envier. Une grave erreur lors de la réunification a provoqué une inflation forte nécessitant des taux d'intérêt élevés.

La France se retrouve donc avec un taux d'inflation inférieur à celui de l'Allemagne et des taux d'intérêt supérieurs. Ce n'est pas étonnant que l'économie piétine et que le chômage grimpe sans cesse.

Les socialistes payent le prix pour avoir suivi de trop près une politique fidèle à l'unité européenne. Mais la nouvelle majorité de droite ne s'est pas empressée de saisir la chance qui lui était donnée de changer de politique et de relancer l'économie. La politique de la France, avant tout définie par le président, continue à être celle de l'unité européenne et du franc fort.

Si le premier ministre Édouard Balladur était prêt à sacrifier momentanément l'unité monétaire de l'Europe — pour autant qu'elle existe — il pourrait suivre une politique qui tiendrait vraiment compte du fait que l'inflation en France est de 2 pour cent. Cette politique expansionniste coïnciderait avec la privatisation de sociétés d'État, un programme qui favorise aussi la création d'emplois et facilite l'élaboration d'un budget équilibré.

Tout semble indiquer que la droite bicephale est plus intéressée à manœuvrer en vue de l'élection présidentielle dans deux ans qu'à affronter François Mitterrand en vue de définir une nouvelle politique dont la France et l'Europe ont besoin. En effet, le problème du chômage n'est pas une spécialité française.

La France est en train de manquer un virage qui lui permettrait d'aider toute l'Europe à sortir de la crise économique.

La crise politique que connaît la France est également ressentie à travers l'Europe. Maastricht ne fait l'unanimité nulle part et fait penser à beaucoup d'Européens que leurs gouvernements sont plus aptes à s'occuper de problèmes théoriques, qui n'ont pas une incidence marquée sur la vie quotidienne, qu'à gouverner et à redonner vie à l'économie.

Mais les Européens ne se sentent pas nécessairement solidaires des Français. Beaucoup estiment que la façon de relancer l'économie consiste à faire fi des objections françaises et à signer un nouvel accord du GATT. Ils sentent qu'ils ont trop longtemps été les otages d'un gouvernement français qui ne veut pas déplaire à ses agriculteurs. À la longue, la politique européenne de Paris risque même de ne plus plaire aux Européens.

La nouvelle majorité à l'Assemblée nationale semble plus intéressée à faire une politique de droite qu'à gouverner. Elle fait la même erreur que Michel Rocard, le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, qui avait cherché à créer une nouvelle gauche. Tout semble indiquer que les Français, surtout les trois millions de chômeurs, veulent plus de leadership et moins d'idéologie. Ni les partis traditionnels ni les nouveaux venus de droite et de gauche ne sont capables de le faire.

Frédéric WAGNIÈRE

Une bonne entente

Bravo! L'entente intervenue entre le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec assurera une meilleure répartition des médecins sur le territoire québécois et améliorera les services de première ligne offerts à la population.



Mais l'inattendu dans ce règlement, on se pince pour y croire, c'est la réaction des parties concernées. Le ministre Côté — et ses fonctionnaires — ont véritablement négocié durant deux ans. Le ministre n'a pas eu, cette fois, à imposer un accord-cadre ou un décret.

L'entente négociée, complexe certes, est bien reçue par les médecins omnipraticiens. Mais surtout, et c'est le plus important, les jeunes médecins qui ont moins de dix ans de pratique acceptent de s'y plier. Parce que ce sont eux qui sont directement touchés par cet accord.

S'il conservent leur droit de pratiquer où bon leur semble, ils seront par contre pénalisés s'ils refusent de s'engager dans des activités médicales particulières durant au moins 12 heures par semaine dans les CLSC, les urgences, les soins à domicile ou les centres d'hébergement de soins prolongés. Ils recevront alors seulement 70 p. cent de la rémunération prévue et ce pour dix ans.

Objectivement, on peut difficilement interpréter cet accord comme une pénitence à leur endroit. Mais plutôt comme une saine obligation sociale à l'endroit des malades de la part de ces médecins dont la formation coûte de gros sous à l'État.

Deux années donc de négociations serrées. Dans l'ultime but d'offrir davantage de services aux Québécois. Mais avec les jeunes effectifs présents. En modifiant les anciennes règles du jeu. En imposant intelligemment la présence de plus de personnel médical dans les urgences, les CLSC, l'aide à domicile et les centres de longue durée. En obligeant les omnipraticiens à davantage de disponibilité le soir, le week-end et les jours de congés fériés. En conservant également le 115 p. cent de la rémunération pour les jeunes médecins qui se rendront en région pour dix ans (une année de pratique équivaut à trois ans).

«De la belle ouvrage». Tout le monde a mis de l'eau dans son vin. Ou plutôt des sous sur la table. Les fédérations de médecins, donc l'ensemble des médecins, verseront annuellement près d'un million de dollars aux jeunes médecins là où le ministre a refusé de payer.

On pourrait longuement épiloguer sur la guerre de pouvoir qui a toujours existé entre les médecins, toutes catégories confondues, et le gouvernement. Toujours dans le but d'offrir de meilleurs services de soins à la population, les deux clans ne s'entendaient jamais sur les moyens à prendre. Les uns accusant les autres de compter en soignant, les autres de manquer de respect pour la reconnaissance de leur savoir et de leurs disponibilités. Si la corporation et les fédérations sont toujours dirigées par des médecins seniors, l'attitude des jeunes médecins compte certainement pour beaucoup dans leur accord à la signature de l'entente actuelle. Il ne s'agit pas de négliger le dévouement de la majorité des aînés, mais la société a changé. Les besoins également. Et les jeunes médecins sont différents. Leurs ambitions professionnelles et le genre de soins dispensés doivent s'accorder avec la qualité de leur vie personnelle.

Reste une inconnue: la gestion de cette entente. Il faudra éviter à tout prix d'avoir recours à l'embauche de personnel supplémentaire. Ne reste-t-il pas quelques fonctionnaires «inoccupés» qui pourraient se rendre utiles...

Claudette TOUGAS

Les poujadistes

Àu départ, la bataille des propriétaires et des petits marchands contre la hausse des taxes municipales suscitait beaucoup de sympathie. L'administration Doré-Cousineau méritait des critiques pour des hausses inexplicables de certains comptes de taxes et pour l'insensibilité du mode de perception.



Mais le capital de sympathie dont pouvaient jouir les marchands est en train de fondre au soleil. Les manifestations d'hystérie devant l'hôtel de ville ne servent personne: ce n'est pas en lançant des oeufs ou en défonçant des portes que les marchands de choc réussiront à déclencher un mouvement de masse. Personne ne prendra leur leader Peter Sergakis pour un héros parce qu'il a été arrêté par la police. Tout cela était disgracieux, disproportionné et ridicule.

Mais il y a autre chose. Derrière le discours peu cohérent, on sent une rage réactionnaire qui n'est ni sympathique, ni constructive. Il y a un nom pour décrire des mouvements de petits commerçants, qui sentent le populisme de droite, c'est le poujadisme.

Est-ce un hasard si, parmi les manifestants, on retrouvait ce qu'il y a de plus fossilisé dans l'éventail politique québécois, d'authentiques *bérets blancs* sortis de leurs boules-à-mites? Qui se ressemble s'assemble, dit le proverbe.

Alain DUBUC



G. GARD 4/1/92 REPRISE

La boîte aux lettres



Shehawah, Antigone, Phèdre et les autres...

Madame Lysiane Gagnon,

■ Par un processus réducteur simpliste vous ramenez Shehawah à *Aurore l'enfant martyr*. Et pourquoi ne pas conseiller à Phèdre une bonne psychanalyse, à La Mégère *apprivoisée* quelques cours de bienséance et à Antigone de cesser ses lamentations qui n'en finissent plus de finir. Et Ulysse, pourquoi n'est-il pas resté assis bien au chaud auprès de sa Pénélope, au lieu de courir le monde, un monde de fous d'ailleurs...

Qui a sérieusement entendu parler de Cyclope, de sirènes enjouées ou d'autres monstres hideux? Je note chez Ulysse, un côté *Aurore*, attaché au mât de son navire (plutôt qu'à une patte du poêle). Et que penser de Jason, affrontant l'Hydre à sept têtes (c'est bien pire que les beurrées de savon).

Et si Shehawah, telle d'autres célèbres épopées au récit plus ou moins mythique, avait un petit côté symbolique...

Et si Shehawah, telle Antigone ou Prométhée, n'habitait pas carrément sur le plancher des vaches. Cela est-il possible qu'en «Kanada» quelques oeuvres puissent atteindre à une certaine ampleur et refusent d'être simplifiées ramenées à hauteur de paquerettes?

Permettez-moi de vous rappeler au passage qu'*Othello* était un prince maure (pour arabe) et que nul à ce jour n'a reproché à Orson Welles l'épaisseur de son maquillage (mais peut-être ont-ils eu tort, tous ceux qui ont plutôt souligné l'interprétation remarquable).

Eh oui, il n'est pas toujours facile d'accepter de décoller son nez de la politiaillerie quotidienne, de prendre un peu de recul et de parfois accepter qu'une descente aux enfers soit vue tel un processus rédempteur qui permette de remettre en perspective notre place dans l'histoire.

Et de découvrir aussi que les guerres de religions ne sont pas choses du passé, car chaque jour elles sont le fait de milliers de morts, que ce soit en Yougoslavie, en Inde, au Moyen-Orient et presque partout sur cette planète.

Shehawah décrit, il est vrai, l'acharnement de ceux qui savent nier l'existence de ceux qui n'appartiennent pas à leur culture mais Shehawah est aussi un plaidoyer à la tolérance et à la coexistence pacifique entre les différents peuples et les diverses cultures.

Peut-être cette série réussira-t-elle à élever le débat et à sortir des chicanes de chapelles et des engueulades de cuisine dans lesquelles nous ne cessons de nous enliser?

Louise GENDRON
Productrice de Shehawah

Projet inacceptable

■ Il y a quelques semaines, j'ai remarqué un panneau situé au coin des rues Willowdale et Louis Collin qui annonce un projet de construction par l'École des Hautes Études Commerciales dans le boisé situé à cet endroit et qui va jusqu'au chemin de la Côte Ste-Catherine à l'est du Collège Brébeuf. Ce quadrilatère est situé dans le quartier Côte-des-Neiges. Tel que présenté, ce projet de grande envergure est inacceptable.

La construction de ces édifices (phases I et II) qui auraient des hauteurs largement supérieures à l'ensemble des bâtiments environnants entraînerait divers inconvénients majeurs pour les résidents: augmentation de l'achalandage et de la circulation qui est déjà assez dense, bruit, etc.

Par ailleurs, la destruction du boisé, même «partielle» provoquerait une diminution significative de la qualité de vie dans notre quartier et aurait un impact important sur l'environnement. Ce boisé, qui a environ 75 ans d'âge, est bien pourvu en arbres matures et procure donc une action bienfaisante sur les alentours: il sert de tampon pour filtrer le bruit et la pollution; en été il est aussi une source appréciable de fraîcheur et d'oxygène. De plus, ce boisé a été déclaré comme faisant partie du *patrimoine de Mont-Royal*. Il est donc protégé (et doit le rester).

En terminant, j'ajouterais que la proposition de construire ces bâtiments dans le stationnement situé devant le boisé est aussi inacceptable puisqu'elle causerait autant d'inconvénients.

Un tel projet est évidemment bénéfique pour l'économie. Une solution alternative et acceptable pour tous devrait être envisagée par les intéressés en

vue d'en arriver aux deux objectifs suivants: la protection et la conservation d'espaces verts, ainsi que la préservation d'un niveau de qualité de vie satisfaisant pour les résidents.

Vivre Montréal oui, mais à quel prix? C'est à suivre...

Nicole DESROSNIERS
Montréal

Honnêteté scientifique

■ À la suite de la prise de position adoptée par Pierre Dansereau et compagnie dans l'épineux dossier du développement hydro-électrique, force est de constater que leur vision ne s'inscrit plus dans les rôles et fonctions de véritables défenseurs de l'environnement.

L'adhésion de ces personnes aux principaux projets d'Hydro-Québec nous incitant à choisir le moins pire des mondes, ne répond absolument pas à la plus élémentaire des honnêtetés scientifiques, quand tant de projets et d'applications énergétiques demeurent sur les tablettes ou vivent faute de véritables engagements politiques.

De ce fait, il m'apparaît scandaleux de voir ces prétendus experts utiliser tous leurs talents à défendre des causes de demi-mesures et de pis-aller. Si le désir d'excellence et de dépassement ne leur sied plus autant qu'apparavant qu'ils laissent donc aux autres le soin de leur faire la démonstration de leurs limites.

Entre-temps qu'ils nous épargnent de trop cautions ces hardes moribondes et médiocres dont les intérêts n'ont ni recul et perspective autre que ceux de se complaire dans l'accessoire et l'épanchement circonstanciel de moult besoins sommaires et dérisoires.

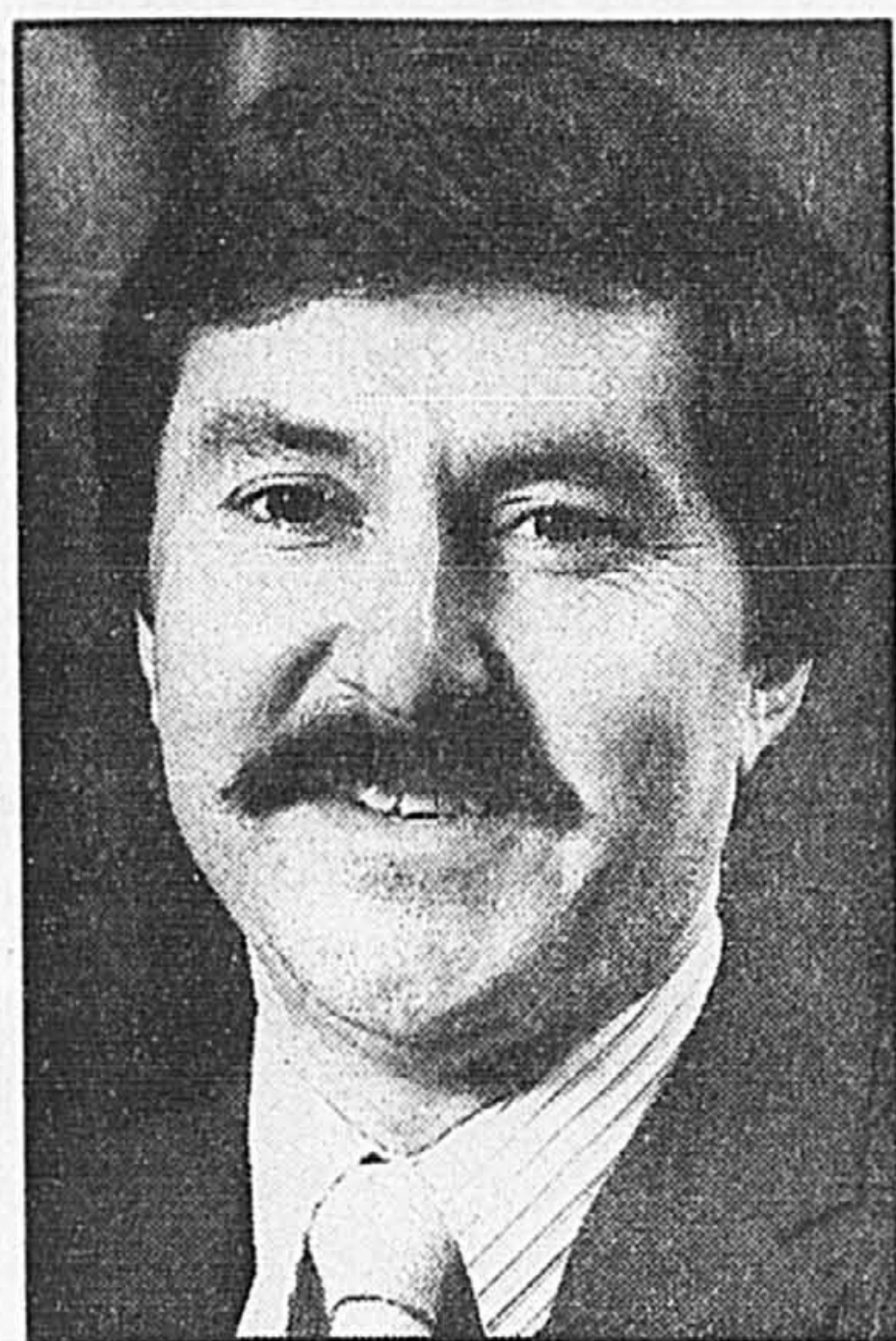
Jean-Pierre LETOURNEAU
Montréal

Opinions

Le système de justice est-il raciste et discriminatoire envers les Noirs?

ANDRÉ NORMANDEAU

L'auteur est criminologue au Centre international de criminologie de l'Université de Montréal. Il a été membre du Comité Bellemare sur les relations entre la police et les minorités ethniques au Québec. Le texte qui suit est extrait d'une conférence qu'il a livrée il y a quelques jours lors d'un colloque organisé par le Congrès des avocats et des juristes noirs du Québec.



André Normandeau

Le système de justice pénale est-il préjugé envers les Noirs (ou d'autres communautés culturelles). Est-il discriminatoire? Est-il raciste?

Pour y répondre correctement un tant soit peu, il faut d'abord distinguer les étiquettes. Le préjugé contre telle ou telle minorité ethnique relève des «opinions» (idées superficielles) ou des attitudes (idées plus profondes). On dira, par exemple, que les Noirs ou les Juifs sont comme ceci, alors que les Arabes ou les Sud-américains sont comme cela.

La discrimination, par contre, relève du «comportement», du traitement, de la pratique, de l'action. Ainsi, on prendra des mesures concrètes pour que certaines personnes ne puissent pas participer à une association ou obtenir un service quelconque; ou encore, un policier arrêtera et brutalisera un membre d'une minorité ethnique parce qu'il ne lui aime pas «la face».

Le racisme, pour sa part, est une notion beaucoup plus large. Il s'agit d'un préjugé général et, à l'occasion, d'une discrimination systématique envers un groupe de personnes qui ont des «caractéristiques biologiques ou socio-culturelles» manifestement différentes, telle la couleur de la peau, la langue, la religion. Le racisme est souvent lié à la croyance qu'un groupe est supérieur ou inférieur à un autre. Le «racisme institutionnel» réfère à des pratiques politiques, économiques, sociales, culturelles et quelquefois légales qui soutiennent le préjugé raciste ou le comportement raciste. On parlera ainsi de «discrimination systémique».

Il est coutume dans la tradition scientifique et universitaire nord-américaine de prendre pour acquis que le système de justice pénale «discrimine» les minorités ethniques, en particulier les Noirs. Cette discrimination serait cumulative: de la police au système correctionnel (prison, probation, libération conditionnelle), en passant par les tribunaux. Or, les études empiriques récentes en arrivent à une conclusion moins négative. Prenons la police, à titre d'exemple. Les études traitent des cinq «accusations» suivantes:

- a) Les services de police sont coupables de discrimination raciale au niveau du déploiement de leurs agents qui patrouillent plus fréquemment les quartiers noirs et détectent plus systématiquement les délits traditionnels (violence et vol) commis par les Noirs que la «criminalité en col blanc» où les Blancs sont sur-représentés.
- b) Les taux officiels de criminalité plus élevés des Noirs par rapport aux Blancs, tels que représentés par les statistiques des arrestations par la police, sont le produit de la discrimination raciale plutôt que le reflet de taux «réels».
- c) Les agents de police, à titre personnel, sont coupables de discrimination raciale car leurs contacts avec les Noirs les amènent plus aisément à les arrêter que leurs contacts avec les Blancs.
- d) Les agents de police, compte tenu de la discrimination raciale, sont responsables d'un plus grand nombre

d'actes de «brutalité policière» envers les Noirs, tout en étant moins sévèrement réprimandés et disciplinés pour ce genre de brutalité.

e) Les agents de police, dans cette perspective, utilisent plus fréquemment leurs «pouvoirs» pour blesser mortellement les Noirs.

Pour chacune des hypothèses, la littérature scientifique conclut que les faits favorables à la thèse de la discrimination raciale sont «parsemés, incohérents et contradictoires». En fait, les Noirs, du moins aux États-Unis, sont maintenant arrêtés, toutes proportions gardées, cinq fois plus que les Blancs en matière de criminalité traditionnelle.

Cette disproportion s'explique en partie par des taux de criminalité «réels» qui reflètent moins la discrimination raciale des services de police, mais beaucoup plus la discrimination socio-économique des Noirs qui est associée à la criminalité traditionnelle. Le constat est classique en criminologie: parce que les Noirs (ou d'autres communautés culturelles à l'occasion) sont en moyenne plus défavorisés sur le plan économique, plus un certain nombre d'entre eux recourent à des moyens illégaux pour survivre et atteindre des objectifs de bien-être économique semblables à ceux des Blancs et de l'ensemble de la population. (...)

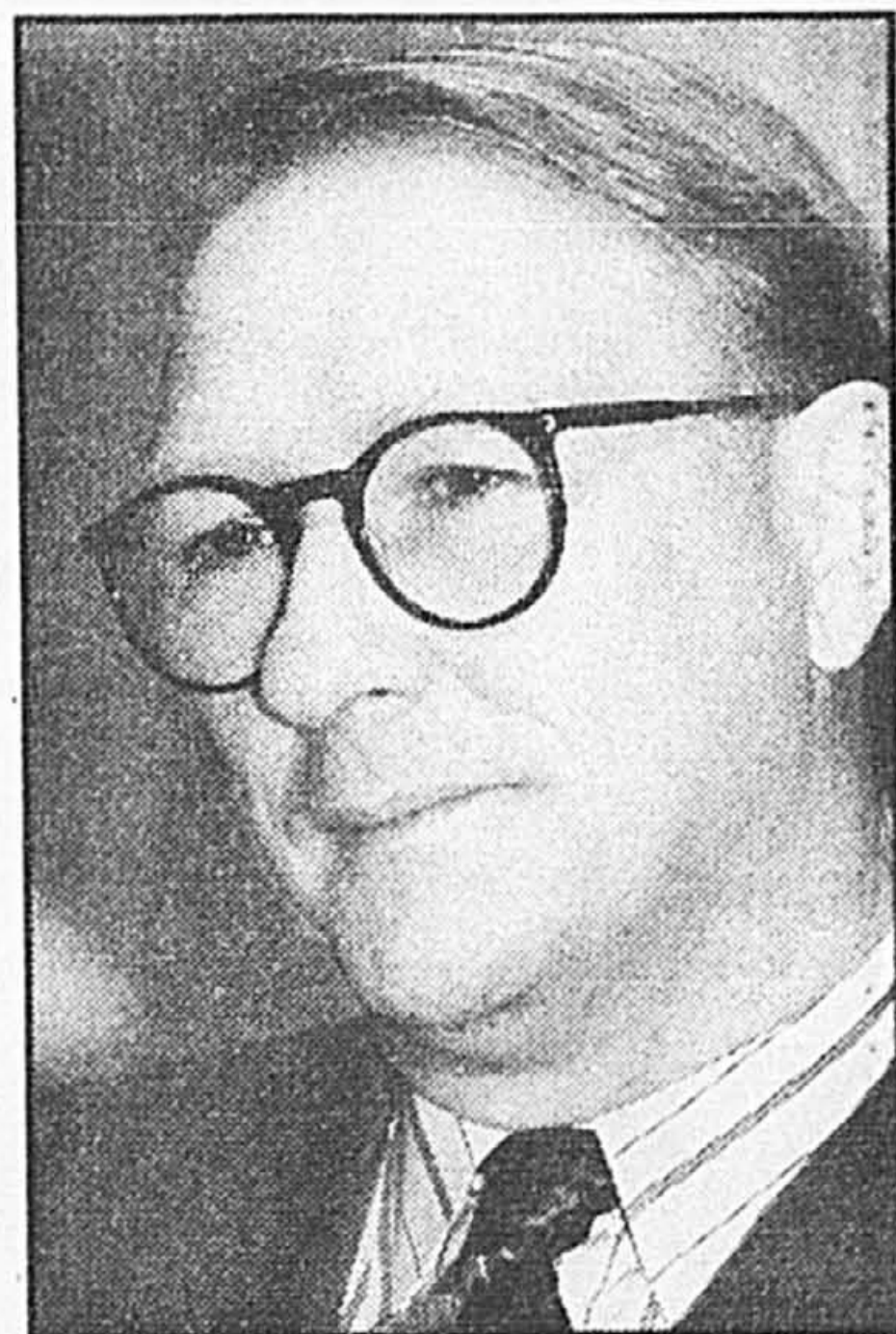
Loin de nous l'idée d'accepter comme de l'argent comptant les résultats des études scientifiques. D'abord parce que les méthodes de recherche sont encore limitées. Ensuite, parce qu'elles s'adressent surtout à la scène américaine. Une seule étude québécoise a vraiment traité du sujet de façon empirique. Réalisée dans le cadre du Comité Bellemare sur les relations entre la police et les minorités ethniques (1988), l'étude analyse la probabilité d'une arrestation des «Blancs» et des «non-Blancs» sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Trois conclusions en ont été tirées:

- Les jeunes non-Blancs de moins de 18 ans sont plus souvent arrêtés, donc interpellés, observés et enquêtés;
 - Les arrestations où la discrétion et la subjectivité policière sont plus susceptibles de jouer un rôle affectent davantage les citoyens non-Blancs que les citoyens Blancs;
 - Les prévenus Noirs sont sujets à un taux de détention supérieur à celui des prévenus Blancs.
- Cette étude, comme bien d'autres, souffre de certains problèmes méthodologiques, mais elle jette un certain éclairage local approprié. Certes, il faut y ajouter les «événements» locaux célèbres: de l'affaire Griffin-Gosset (1987) à l'affaire Marcellus François (1991). Du Comité Bellemare (1988) à l'enquête du Coroner Me Harvey Yarosky (1992) et au Rapport Corbo (1993) Toutefois, selon notre grille de lecture personnelle, la discrimination raciale au sein du Service de police de Montréal (CUM), par exemple, diminue d'une année à l'autre. Ce n'est pas le jour et la nuit. C'est plutôt encore du clair-obscur dans ce domaine. Toutefois deux ou trois hypothèses de travail pourraient nous guider à l'avenir, à savoir:
- 1) les études empiriques nord-américaines des années 50 à 75 concluaient en général à la discrimination raciale au sein du système de justice pénale. Les études des années 75 à 90, au contraire, démontrent en général que la situation a substantiellement changé. Le fardeau de la preuve a changé de cap. Il y a moins de discrimination aujourd'hui. Une série de facteurs peuvent l'expliquer:
 - une évolution générale vers des valeurs de tolérance et de pluralisme grâce à l'éducation sous toutes ses formes, y compris au sein des services de justice pénale.
 - La promotion des droits de la personne sous la forme des chartes, des commissions et des tribunaux.
 - La mise sur pied de comités de déontologie policière de nature civile, largement réceptifs aux plaintes du public.
- En fait, le message depuis quelques années est clair. La société dit à ses agents: «Tu peux avoir des préjugés raciaux dans ta vie privée (même si nous espérons qu'ils disparaissent peu à peu), mais tu ne peux pas avoir un comportement racial dans l'exercice de tes fonctions». Certes, il ne faut pas rêver en couleurs. Il y a encore des «bavures à connotation raciste». Dorénavant, toutefois, elles sont associées à des comportements individuels plutôt qu'à celui du système en lui-même. Et ces comportements diminuent car le policier, par exemple, sait très bien maintenant que ni la loi, ni le service, ni le commissaire à la déontologie, ni même une partie importante de ses collègues de travail ou de ses voisins et amis, ne le soutiendront s'il «faisait gaffe».
- 2) Par ailleurs, il faut s'interroger en profondeur sur l'arrestation et l'emprisonnement largement hors de proportions de certaines minorités ethniques, telles les Noirs en Amérique du Nord, de Los Angeles à Montréal. Le «mal» doit être extirpé à sa racine. La discrimination raciale existe mais elle se situe en amont (éducation, emploi, revenu, logement, chômage et pauvreté) plutôt qu'en aval (celle du système de justice pénale). Problèmes de justice sociale et socio-économique avant d'être un problème de justice pénale. Pas besoin d'être un marxiste doctrinaire (d'ailleurs en existe-t-il encore?) pour affirmer cette vérité. La discrimination socio-économique de certaines minorités est en partie responsable de la fréquence et de la gravité relative plus importantes de la criminalité traditionnelle (violence et vol) de certains membres de ces minorités. Parce que ces délits sont plus fréquents et plus sérieux, le système de justice réprime plus sévèrement les accusés et les coupables, sans discrimination systémique, sauf exceptions, surtout depuis les années 80 et 90. Le défi d'ici l'an 2000 est de taille: briser le cercle vicieux qui relie la discrimination socio-économique au système de justice pénale. (...)

Vers une société porteuse d'avenir

GÉRALD TREMBLAY

L'auteur est ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Le texte qui suit est extrait de sa préface du volume intitulé: «L'entreprise à valeur ajoutée: le modèle québécois», qui vient d'être publié.



Gérald Tremblay

La prospérité durable du Québec passe obligatoirement par un changement en profondeur de perspective et d'attitude face au développement de notre économie. Pour se remettre solidement sur la voie de la réussite, il faut dès aujourd'hui se doter d'une vision à long terme fondée sur des valeurs collectives, des valeurs fondamentales qui, dans un monde en constante mutation, forment les assises d'une société d'avenir.

Notre succès des prochaines années dépend de notre ambition, des efforts et des sacrifices que nous sommes prêts à consentir dès maintenant pour atteindre à la fois croissance industrielle, croissance des revenus et croissance de l'emploi. Développement économique et développement social sont désormais indissociables, et seule la rencontre de l'un et de l'autre nous permettra d'atteindre l'objectif ultime du développement durable.

L'essor de la société québécoise passe par une renaissance de son tissu socio-économique. Il faut redonner à la population, aux travailleurs et aux entreprises le goût d'investir dans leur propre avenir. La création d'emplois permanents de qualité dépend de l'émergence d'entreprises et de projets axés sur la valeur ajoutée. Le besoin est impérieux de tout mettre en oeuvre, dans les meilleurs délais possibles, pour passer du mode de gestion traditionnelle, souvent basé sur les rapports de forces, à un mode inédit de gestion stratégique qui repose sur une complicité favorisant la créativité et la participation du plus grand nombre.

La valorisation du travail bien fait, la formation continue des travailleurs et travailleuses, le recours à l'innovation, la responsabilisation des ressources humaines et la transparence de l'information sont autant de facteurs indispensables au succès de la réorganisation du travail exigée par une économie à valeur ajoutée. Seul un engagement ferme de dirigeants d'entreprise et de chefs syndicaux partageant une vision commune du développement de l'entreprise peut garantir la stabilité et la croissance de l'emploi. (...)

Les ressources humaines constituant le capital le plus précieux de l'entreprise, la maîtrise de technologies bien adaptées aux impératifs de la concurrence mondiale devient un atout essentiel lorsqu'il s'agit de mettre sur le marché des produits distinctifs et novateurs, au meilleur coût possible.

Sans une main-d'oeuvre compétente qui sache maîtriser des équipements à la fine pointe de la technologie, on ne peut envisager ni économie à valeur ajoutée ni développement de marchés, et par conséquent ni développement durable ni société d'avenir.

Les entreprises doivent se doter d'une stratégie de croissance axée sur une vision globale du développement à moyen et long termes. Il faut dépasser la notion à courte vue d'une rentabilité immédiate pour investir dans des activités qui assureront une meilleure compétitivité. Bien capitaliser son entreprise, donner priorité au perfectionnement des ressources humaines, accentuer les efforts de recherche et développement, instaurer un climat de travail propice, implanter la qualité totale, produire dans le souci de l'environnement, voilà les fondements de l'entreprise à valeur ajoutée.

Un changement de culture est à l'ordre du jour auquel l'entreprise ne peut plus se soustraire. Elle doit agir aujourd'hui en pensant à moyen terme, et planifier les conditions de son avenir économique et technologique. C'est ainsi que l'on parviendra à créer les emplois dont le Québec a un urgent besoin. C'est un objectif réalisable. En effet, si les 175 000 PME québécoises créaient chacune trois nouveaux emplois d'ici l'an 2000, nous pourrions commencer à parler de plein emploi.

Pendant de nombreuses années, nos succès et notre qualité de vie ont principalement reposé sur l'abondance de nos ressources naturelles, la production de masse et un trop grand nombre de politiques protectionnistes. Nous avons abondamment distribué la richesse et insuffisamment géré le développement. Aujourd'hui que les règles du jeu ont changé et que nous avons choisi de nous ouvrir au marché mondial, il nous faut accélérer la mise en oeuvre d'une stratégie offensive qui nous positionnera solidement dans nos créneaux d'excellence. Nous pouvons le faire, nous en avons fait la preuve par le passé.

C'est d'ailleurs ce que propose la stratégie de développement économique axée sur les grappes industrielles. Une stratégie de redéploiement toute entière bâtie sur nos acquis et sur le principe de synergie. Une stratégie qui fait aussi appel à deux de nos plus grandes forces, soit notre capacité d'adaptation et notre pouvoir de concertation.

Il nous faut encourager plus fermement la complicité entre tous les partenaires concernés, l'interdépendance de tous les secteurs industriels et faire preuve de plus de souplesse, tout en se montrant responsable et généreux, avant-gardiste et fonceur. Il ne s'agit pas tant de faire la conquête de marchés que d'en développer de nouveaux

dont tous sauront tirer profit. Bref, s'engager dans des alliances nationales et transnationales qui prennent racine dans une volonté d'entraide et de réussite collective. En réalité, dans ce nouveau mondialisme, conquérir signifie se dépasser en vue d'ouvrir de nouveaux marchés et d'assurer à l'échelle du globe une croissance durable.

Dans ce nouveau contexte, les entreprises ne sont pas seules à devoir modifier leur approche du développement. Le gouvernement a aussi pour tâche de créer un environnement favorable à la réalisation des objectifs de chacun. En ce sens, il doit mobiliser, encourager, poser des défis, stimuler et ouvrir la voie. Il devient l'accompagnateur du développement, le catalyseur de la croissance, le «facilitateur» en matière d'internationalisation. (...)

Tout cela passe bien sûr par une décentralisation, et même une déconcentration, des décisions et des activités gouvernementales au profit de l'autonomie des individus, des entreprises et des régions. Déjà, plusieurs politiques vont dans ce sens. De même, les nouvelles orientations de la Société de développement industriel (SDI) et la création du Fonds de développement technologique (FDT) et d'Innovatech Montréal ont été pensées en fonction de ces nouvelles priorités.

Toutes ces stratégies gouvernementales en matière économique reposent sur un double constat: la nécessité de mieux redéployer notre économie vers des activités à plus forte valeur ajoutée et l'importance de soutenir les entreprises dans leur recherche d'une meilleure productivité. Deux facteurs clés d'une économie que l'on veut à moyen terme plus compétitive. Il s'agit finalement d'axer l'action sur des approches mobilisatrices qui rallient et responsabilisent l'ensemble des décideurs sociaux, économiques et politiques ainsi que la population en général.

Le défi est de taille, mais de nombreux signaux pointent à l'horizon et concourent à démontrer que la société québécoise a depuis quelque temps amorcé un changement de culture. De plus en plus de gens croient en effet qu'il est possible de changer les choses et consacrer leur talent, leur énergie et leurs ressources au développement et à la réussite d'une entreprise ainsi qu'au partage équitable des bénéfices contribuant de la sorte à l'édification d'une société porteuse d'avenir.

Des organismes ou groupes d'individus de tous les milieux ont énormément contribué à sensibiliser les entreprises aux conditions essentielles du succès. On sent partout un mouvement de fond de plus en plus accéléré. (...)

Mais il faut aller plus loin et plus vite encore, comme l'exigent l'urgence et l'ampleur du défi. Il faut cerner les vrais problèmes qui agissent sur l'évolution de notre environnement économique. Autrement dit, accepter de reconnaître nos faiblesses les plus sérieuses et s'y attaquer à fond. Nous devons nous rendre compte qu'au moins la moitié de nos problèmes économiques sont le résultat de nos problèmes de société: chômage, pauvreté, décrochage scolaire, criminalité, délinquance et suicide, chez les jeunes en particulier.

À quoi servirait-il de mettre en place une économie qui réponde aux intérêts du tiers de la population au détriment des deux autres, qui désirent tout autant apporter leur juste contribution à une société porteuse d'avenir. Voilà le véritable défi de notre génération. C'est à nous de l'assumer et de proposer un partage équitable de la richesse qui profitera à chacun.

On ne le répètera jamais assez, pour mener à bien un projet de société mobilisateur et intégrateur, l'individualisme doit céder le pas à l'intérêt commun. Nous n'avons d'autre choix que de remplacer «l'ambition d'être» par «l'ambition de réaliser». Gouvernements, élus, syndicats, patrons, travailleurs, étudiants, chercheurs, formateurs et parents: nous devons nous percevoir comme autant de maillons d'une même chaîne. Notre véritable force s'en trouvera décuplée.

C'est en comprenant à fond la signification du concept de valeur ajoutée que le rôle de chacun prendra tout son sens. Cette mobilisation autour d'un projet commun axé sur des valeurs fondamentales est source de grands espoirs. Nous pouvons d'ores et déjà aspirer à l'édification d'une véritable société porteuse d'avenir, car notre fierté et notre potentiel nous donnent l'assurance de relever collectivement un défi à la mesure de nos ambitions.

Pour les sages-femmes, oui mais...

HUGUETTE BÉLANGER

L'auteure est présidente du Comité des femmes médecins de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

La Corporation professionnelle des médecins du Québec a comme premier mandat d'assurer la protection du public et elle le fait en particulier en promouvant une pratique médicale qui corresponde aux plus hauts standards de qualité, dans un contexte nord-américain, tant au niveau des connaissances que des nouvelles technologies.

Dans l'actualisation de son mandat, la Corporation mettait sur pied en 1984 un comité de femmes médecins dont l'objectif était de promouvoir la santé des femmes sous tous ses aspects et de faire des recommandations sur les problèmes particuliers concernant les femmes. Le dossier des sages-femmes y est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années; il a été abordé sous l'angle plus global des services en périnatalité.

Demander à la Corporation professionnelle des médecins du Québec d'approuver la pratique des sages-femmes en dehors du cadre hospitalier est un non-sens! Le Québec est reconnu internationalement pour ses taux de morbidité et de mortalité périnataux

les plus bas. De plus, les taux de natalité actuels font que chaque grossesse vise à produire l'enfant «parfait».

Loin de s'éloigner de son mandat de protection du public (alors qu'on l'accuse de corporatisme), la Corporation, appuyée par le Comité des femmes médecins, a encouragé toutes les actions visant à l'humanisation des soins en périnatalité: installation des chambres de naissance, collaboration étroite avec les infirmières en obstétrique (ces femmes sages!), justification envers ses pairs de toute intervention entourant le travail et l'accouchement afin d'en diminuer la fréquence, etc. Ce mouvement est amorcé largement et ne peut que s'accélérer avec l'augmentation du nombre de femmes en médecine.

Que dire alors du choix de la femme enceinte, de son droit «d'accoucher ou de se faire accoucher»? Nous croyons qu'il revient à la femme de décider quant aux soins qu'elle désire pour sa grossesse et son accouchement mais cette décision doit s'exercer à partir d'une information claire et complète.

Demander à la Corporation professionnelle des médecins du Québec d'encourager une pratique extra-hospitalière, c'est lui demander d'approuver le retour aux cataplasmes pour traiter la pneumonie en oubliant l'arsenal d'antibiotiques actuel. En fait, chaque individu a le dernier mot quant à sa santé: il remplit ou non sa prescription, il avale ou non sa pilule...

avec les conséquences qui lui reviennent!

Pour sa part, le médecin se doit d'offrir un service personnalisé à la femme qui le consulte mais il doit également répondre aux standards de qualité actuels et refuser de pratiquer des interventions dans un contexte risqué, voire même dangereux.

La Corporation professionnelle des médecins du Québec et les fédérations médicales refusent le cadre de pratique des sages-femmes, conscientes des complications éventuelles. Comment ne pas réagir et vouloir optimiser les soins en les maintenant dans un milieu approprié?

Un échec peut n'être qu'une statistique mais, pour la femme concernée, il correspond à 100% d'erreur.

Enfin, nous nous interrogeons sur le financement qu'implique un tel choix. Dans le contexte économique actuel de restrictions budgétaires, alors que l'on parle de «désassurance» des services, que l'on impose des quotas quant au nombre d'accouchements dans les centres hospitaliers, de ticket modérateur, comment l'État assumerait-il les coûts de ce nouveau réseau parallèle? Est-il justifiable de développer un tel réseau alors que les centres hospitaliers ont de la difficulté à améliorer leurs services tant au niveau des ressources humaines que des équipements. Serait-ce que la politique mène parfois à l'incohérence?

De toute façon, les médecins continueront d'assurer les services...

Le Festival d'été de Québec s'entient à la Place D'Youville

Pas question des Plaines d'Abraham

Presse Canadienne
OUI/BEC

Le Festival d'été de Québec va maintenir ses spectacles de grande envergure à la Place D'Youville à l'été: pas question de déménager sur les Plaines d'Abraham, comme l'aurait souhaité la Ville de Québec.

La Ville et le Festival ont par contre convenu de certaines mesures pour contrôler les grands débordements de foules.

Le site de la Place d'Youville sera davantage clôturé, il y aura plus de toilettes, un meilleur service de premiers soins. L'accès au Capitole et le passage sur la rue Saint-Jean devront être maintenus en tout temps.

La Ville affirme aussi avoir l'accord du Festival pour limiter l'ampleur des foules Place D'Youville par un choix de programmation mieux adapté. Peut-être moins de très grandes vedettes?

Le président du Festival, Michel Desrosiers soutient le contraire. «Pour nous, pas question de changer le gabarit des foules pour cet été», insiste-t-il.

Le président du Festival se dit sensible aux arguments de la Ville, mais n'est pas prêt à déménager ni à renoncer à la Place D'Youville, pas pour cet été du moins.

En conférence de presse, le maire Jean-Paul L'Allier a répété que la Ville veut des spectacles de moindre envergure à Place d'Youville. Quelque chose comme dix ou douze mille personnes, a-t-il dit.

Avec l'ouverture du Capitole et du Palais Montcalm, le maire L'Allier parle d'une sorte de «place des arts» qui souffrirait mal les grands débordements du Festival.

Outre le problème des grandes foules, le style des spectacles a aussi fait l'objet de réflexions. «Jean Leloup, c'est pas Charles Trenet», convient le président Desrosiers.

La Comédie-Française, rive gauche

Agence France-Presse
PARIS

La Comédie-Française, temple du théâtre classique français, se réimplante sur la rive gauche à Paris avec son installation au théâtre du Vieux-Colombier qui, après restauration, est désormais sa deuxième salle avec en 1993-1994 cinq productions (quatre nouveautés et une reprise).

Cette première vraie saison sera une «mise à l'essai pour le Vieux-Colombier et on y expérimentera une possibilité d'élargissement et d'ouverture du répertoire», a précisé hier l'administrateur général de la Maison de Molière, Jacques Lassalle, au cours d'une conférence de presse sur ses projets.

Dès demain, le Vieux-Colombier entrouvre en fait ses portes sur un diptyque de Nathalie Sarraute. La Maison de Molière avait perdu il y a trois ans la jouissance de l'Odéon sur la rive gauche et

se trouvait limitée à la Salle Richelieu, rive droite.

La saison prochaine comprendra une création de Serge Rezvani, *La glycine*, et trois nouvelles productions de *Aujourd'hui ou les Coréens* de Michel Vinaver, *Les amants puérils* de Crommelynck et *Monsieur Bob* de Georges Schéhadé.

En outre, le samedi neuf à dix fois par saison, un cabaret littéraire sera organisé avec les Comédiens français.

Salle Richelieu, la Comédie-Française ne présentera en 1993-1994 que quatre nouvelles productions contre cinq habituellement et sept reprises, en alternance et ses salons de poésie.

Les nouveaux spectacles sont: *Dom Juan* de Molière, *Le canard sauvage* de Ibsen, *Hamlet* de Shakespeare et *Le prince de Homberg* de Kleist.

L'alternance se fera également avec les reprises des cinq produc-

tions nouvelles de la saison 1992-1993 et deux spectacles antérieurs *Caligula* de Camus et *La fausse suivante* de Marivaux.

Cette dernière reprise ira aussi en tournée en janvier 1994 au Caire. La Comédie-Française voyagera beaucoup en effet en 1993-1994, dès octobre à Milan avec *La serva amorosa* de Goldoni, en avril, mai et juin 1994 en France avec *Un mari*, en mai 1994 avec une nouvelle *Andromaque* d'Eurypide en français en Grèce en mai 1994.

Le «cinéma direct» canadien au centre Pompidou

Agence France-Presse
PARIS

Le «cinéma direct», documentaire, est à l'honneur ce mois-ci au centre Pompidou à Paris dans le cadre de la vaste rétrospective du cinéma canadien qui s'y déroule jusqu'au 7 juin.

Une quarantaine de longs, moyens et courts métrages sont à l'affiche au centre Pompidou. Ce cinéma direct canadien a largement contribué dans les années 60 à la création d'un langage cinématographique en prise directe avec la vie.

La sélection propose des classiques du documentaire canadien et notamment *L'Acadie*, *l'Acadie* de Michel Brault et Pierre Perrault (1971); *Les bûcherons de la Manouane* (1962); et *Le train du Labrador* (1967) d'Arthur Lamothe; *Corral* (1954); et *The winds of Fogo* (1969) de Colin Low; *La visite du général de Gaulle au Québec* (1967) de Jean-Claude Labrecque.

Le documentaire canadien actuel n'est pas oublié puisque la rétrospective propose notamment *L'art de tourner en rond* (1988) de Maurice Bulbulian, une chronique des conférences constitutionnelles sur les droits des autochtones au Canada, *L'Indien et la mer* (1992) du même auteur; *Hôtel chronique* de Léa Pool (1988).

Une vedette indienne se tue en tombant de son appartement

Agence France-Presse
NEW DELHI

L'une des actrices indiennes les plus célèbres, Divya Bharati, âgée de 19 ans, est morte hier en tombant du cinquième étage de son appartement à Bombay.

Divya Bharati est montée sur le rebord de la fenêtre de son appartement alors qu'elle était sous l'effet de l'alcool ou de stupéfiants, a glissé, puis est tombée. La police a ouvert une enquête.

Couronnée la semaine dernière comme «la femme au plus beau visage de l'année», la jeune femme, surnommée «Baby doll» et dont la carrière avait été fulgurante, avait plus de 20 films en cours où elle jouait le rôle principal et dans lesquels des millions de dollars ont été investis.



Spectacle annulé

Adamo a dû annuler le spectacle prévu hier soir, à Sherbrooke, deux de ses musiciens ayant été victimes d'un accident de la circulation. L'accident est survenu au Nouveau-Brunswick. On ne connaît pas la gravité des blessures des musiciens. Les spectateurs pourront être remboursés.

SPORTS EXPERTS COUTS D'ENVOI DU PRINTEMPS SOLDES DE VELOS



TOUT-TERRAIN

McKINLEY Thunder
15 vitesses
Cadre : Hi-tensile surdimensionné
Fourche : Hi-tensile surdimensionnée
Dimensions de cadre : Homme 16", 18", 20", 22" / Femme 18"
Au bas prix de

149⁹⁹



TOUT-TERRAIN

McKINLEY Horizon
18 vitesses STI
Cadre : Chromoly surdimensionné
Fourche : Hi-tensile surdimensionnée
Groupe : Shimano Altus C20
Dimensions de cadre : Homme 16", 18", 20", 22" / Femme 18", 20"
Au bas prix de

259⁹⁹

McKINLEY Explosiv
18 vitesses SIS
Cadre : Hi-tensile surdimensionné
Fourche : Hi-tensile surdimensionnée
Dimensions de cadre : Homme 16", 18", 20", 22" / Femme 18", 20"
Au bas prix de

199⁹⁹



CASQUES

McKINLEY
Pour enfant **24⁹⁹**
Au bas prix de

Pour adolescent ou adulte **29⁹⁹**
Au bas prix de

BELL Triumph
Pour adulte **39⁹⁹**
Au bas prix de

NAKAMURA Profile
21 vitesses STI
Cadre : «Super Sloping» Chromoly surdimensionné
Fourche : Hi-tensile surdimensionnée
Groupe : Shimano Altus C10
Dimensions de cadre : Homme 16", 18", 20", 22"
Au bas prix de

299⁹⁹



VÊTEMENT

Blouson McKINLEY
Pour adulte **69⁹⁹**
Au bas prix de

sports experts

- Bellefleur** 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
- Boucherville** Promenades Montarville 655-6003
- Brossard** Mail Champlain 671-7275
- Chambly** 1617, boul. Périgny 658-0561
- Longueuil** Place Longueuil 463-3452
- St-Bruno** Les Promenades St-Bruno 653-1364
- St-Jean-sur-Richelieu** Le Carrefour Richelieu 348-0937
- Sorel** Promenades de Sorel 746-1213
- Valleyfield** 277, rue Victoria 377-9000
- Châteauguay** 298, boul. d'Anjou 699-3939
- Anjou** Les Galeries d'Anjou 354-2995
- Le Carrefour Richelieu** 7201, boul. les Galeries d'Anjou 353-9000
- Place Versailles** 355-2330
- Maisonneuve** 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
- La Salle** Carrefour Angrignon 365-1286
- St-Laurent** la Place Vertu 745-3202
- Ville Mont-Royal** Centre Rockland 735-4751
- Montréal centre-ville** 930, rue Ste-Catherine O. 866-1914
- Dorval** Galeries des Sources (Mail West Island) 683-8400
- Jardins Dorval** 631-3508
- Pointe-Claire** Centre d'achat Fairview 694-8181
- Joliette** 50, rue Gauthier 736-1645
- Laval** Carrefour Laval 682-0032
- Centre Duvernay** 681-2558
- Centre Laval** 688-1021
- Repentigny** Les Galeries Rive-Nord 581-3220
- Rigaud** 168, rue St-Pierre 451-4771
- Rosemère** Galeries des Mille-îles 437-1933
- St-Eustache** 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
- St-Jérôme** Carrefour du Nord 432-9490
- St-Sauveur** Les Galeries des Monts 227-4617
- Ste-Adèle** Promenades Ste-Adèle 229-2812
- Terrebonne** Les Galeries Terrebonne 471-3688

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 18 avril 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Francine Grimaldi

Semaine peineuse

collaboration spéciale

Personne ne m'a donné l'explication de la fièvre du printemps, mais tout le monde l'a! Il n'y a qu'à regarder les trottoirs et les cafés-terrasses s'animer dès que le soleil se pointe pour en être convaincu.

Nous sommes en pleine semaine sainte, anciennement appelée «semaine peineuse», un peu comme pour la Pâque juive, c'est une semaine de privation.

Les catholiques commémorent la Passion du Christ et les juifs, eux, la Pessah ou Passover, soit le passage de la mer Rouge réussi par les Israélites qui étaient poursuivis dans leur fuite d'Égypte par le pharaon.

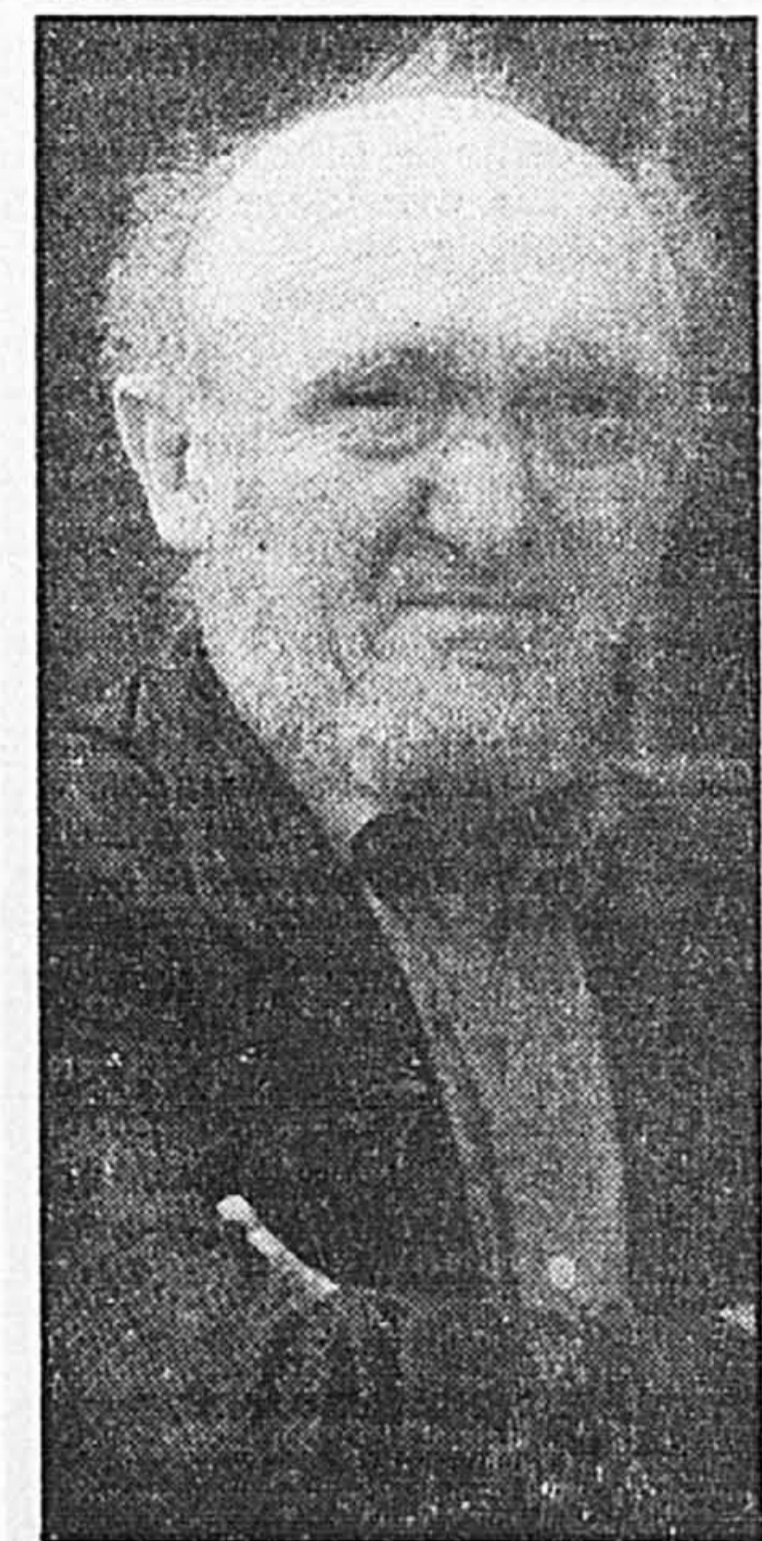
Ils n'avaient pas le temps de faire lever la pâte avant de cuire le pain. Cette semaine donc, les juifs mangent le *matzah* (pain de l'affliction) sans levain. C'est moins dur que les modifications que s'infligent traditionnellement certains pénitents fanatiques en Espagne, au Mexique et aux Philippines!

J'ai vu des têtes ensanglantées par de vraies couronnes d'épines, je me souviens de mon incrédulité en voyant du sang de pénitents gicler sur moi au cours de vraies scènes de flagellation et de crucifixion sur «le chemin de la croix» en terre battue, sous un soleil de plomb près de Manille.

Pas étonnant que soit née la légende sur le silence des cloches de Pâques qui partent à Rome pour trois jours, après la dernière Cène du jeudi saint! J'avais envie d'en faire autant.

JACQUARD (BIS)

Mohammed Lofth continue de faire des merveilles à son émission de radio communautaire qu'il enregistre à la prison de Bordeaux avec *Les souverains anonymes*. Depuis deux semaines, on ne cesse de



Albert Jacquard

parler de la merveilleuse et étonnante rencontre entre les prisonniers et le célèbre généticien français *Albert Jacquard*, auteur de *Un monde sans prisons?* Et pour cause! Ce fut une rencontre marquante.

À la demande générale, m'annonce avec une fierté légitime le producteur-réalisateur Lofth, *Les souverains anonymes* rencontrent *Albert Jacquard* sera rediffusée sur les ondes de CIBL en deux parties, à 18 h30 les mercredis 7 (ce soir) et 14 avril, jour de mon anniversaire!

MOTO PASSION

Êtes-vous un amateur de moto? Réjouissez-vous! *Réjean Turbide* lancera ce soir un nouveau magazine, *Moto Passion*, pour les mordus de l'engin. Il tire son premier numéro à 20 000 exemplaires (3,45 \$) alors qu'il y a près de 61 000 propriétaires de moto rien qu'au Québec. Conseils techniques, banc d'essai, actualités, tourisme, guide voyage. Mise en page attrayante, photos couleurs, etc.

DES CARRIÈRES D'OR

Tiens! Voici qui vous montrera peut-être le moral au milieu de cette sainte semaine. J'ai rencontré une belle dame dynamique et chaleureuse. Elle ne fait pas son âge mais elle a quand même 68 ans et ça m'a ravi d'apprendre qu'elle est à sa quatrième carrière depuis l'âge de 50 ans. Il s'agit

de Madame Alonzo, la mère d'Anne-Marie Alonzo, écrivain et directrice de la revue littéraire *Trois*, et de Jean-Pierre Alonzo (vous souvenez-vous des *Frères Brasse*? Les ancêtres de l'humour débile et absurde de *Ding et Dong*) qui tient boutique et galerie d'art avec maman Alonzo rue Prince-Arthur.

Madame Alonzo pense déjà à une cinquième carrière! Elle rêve d'être mannequin. Elle déplore le fait que le merveilleux monde de la mode ignore les dames de l'âge d'or alors que c'est après 50 ans que les femmes ont le plus de temps et même de moyens pour s'occuper d'elles-mêmes.

LES DÉPENDANCES

Maladies chroniques, alcool, drogues, tabac, médicaments. Sont-ce des problèmes qui vous touchent? Alors, je porte à votre attention la venue à Montréal d'un célèbre médecin et pédagogue français, le Dr Irampour. Psychiatre, alcoologue, et seul médecin psychiatre enseignant la psychosomatique au sein des médecines naturelles à la Faculté de médecine de Paris-Nord, cet humaniste est invité au Québec du 16 au 30 avril par le Centre de recherche et d'éducation orthobioéthique, dirigé par Jean-Claude Magny. Le Dr Irampour animera un colloque intitulé *Une psychothérapie naturelle des maladies chroniques*, d'après la méthode *Simonton* et il prononcera une conférence sur *Les dépendances*.

LE SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

Le prochain Salon du livre de Québec nous amènera un grand nombre d'auteurs intéressants à rencontrer, à partir du jeudi 15 avril: *Le petit sauvage* lui-même, *Alexandre Jardin*, *Bernard Weber*, coqueluche du fantastique et de la science fiction, viendra lancer *Les fourmis* et *Le jour des fourmis* (décidément...).

Aussi Jean-François Vilar, 40 ans; il est depuis une dizaine d'années considéré comme l'un des chefs de file du roman policier (*Bastille Tango* etc.). Vilar vient lancer son dernier livre, un roman noir intitulé *Nous cheminons entourés de fantômes aux fronts troués*. Nous aurons aussi la visite du Prix Goncourt des lycéens de France, *Edouardo Manet* pour son roman autobiographique *L'île du lézard vert* sur le Cuba des années 50.

L'écrivain, poète et aussi musicien et compositeur, *Gaston Compère*, un des doyens des lettres belges qui doit sa notoriété à ses récits fantastiques et violents, participera à la 21^e Rencontre québécoise internationale des écrivains qui se propose d'explorer les relations de l'écrivain avec la musique.

J'ai aussi bien hâte de rencontrer *Anne-Marie Garat*, Prix Fémina 92 pour son roman *Aden* et aussi *Irène Frain*, l'auteur du roman biographique sur la rebelle indienne *Devi*, une histoire fascinante où la réalité dépasse la fiction.

Finalement, je souligne la venue d'un auteur de b.d. qui fera sûrement couler beaucoup d'encre, *Maëster* avec les aventures de *Sœur Marie-Thérèse des Batignolles*, une religieuse qui a un amant, qui aime bien boire et occasionnellement se droguer, quand elle ne joue pas aux «gros bras» pour défendre la veuve et l'orphelin!

LE SIDA DE TOUS

Qui n'est pas encore conscient aujourd'hui que la lutte contre le sida ça concerne tout le monde? C'est un fléau qui a changé nos habitudes, notre comportement, et pas seulement au lit! Un fléau qui fauche indifféremment, talents, cerveaux, familles, de toutes les croyances et de toutes les tendances.

Les jeunes en sont conscients. Un groupe de jeunes universitaires de l'UQAM vient de lancer sur le marché une collection de T-Shirts, dessinée par *Zilon*. Il y a deux modèles, des dessins qui rappellent que la lutte contre le sida, ce n'est pas une lutte contre l'amour! Belle initiative! Allier le message humanitaire à la promotion d'un créateur québécois. Évidemment qu'une bonne partie des bénéfices de la vente des T-Shirts de *Zilon* sera versée au Comité Sida-Aïda Montréal.

Sur ce, bonne et «sainte» semaine.

Le deuxième prix

CLAUDE GINGRAS

Tel qu'entendu au départ, des élèves de l'Atelier d'opéra de l'UQAM reprennent depuis hier et jusqu'à demain, en matinée, ce «Nelligan de l'Âge d'or» intitulé *Le Prix* que leurs professeurs Joseph Rouleau et Colette Boky avaient créé la semaine dernière.

Hier après-midi, la demi-salle était presque entièrement composée d'écoliers. Geste sympathique, Rouleau est venu sur scène les «préparer» à ce qui était sans doute leur premier opéra, que tous ont suivi avec une étonnante attention.

Première constatation: l'opéra en un acte de Jacques Héru et Yves Beauchemin souffre certainement une deuxième «visite». Bien sûr, l'ouvrage a le mérite d'être accessible à tous les égards (scénario, texte et musique) et de courte durée (78 minutes, sans entracte), mais il a aussi le handicap d'être maintenant entre les mains d'une distribution sans expérience. Eh bien! je ne me suis pas ennuyé, ce qui est une sorte de critère aujourd'hui en musique «nouvelle».

Cette deuxième écoute du texte et de sa transposition chantée souligne plus encore que la première la supériorité de la partition, qui transcende un dialogue sans valeur littéraire (et qui en est pourtant à sa septième mouture!). La diction souvent mauvaise des nouveaux protagonistes et un orchestre parfois trop fort nous épargnent cependant bien des platitudes au niveau des mots. Quant à la force de la musique, elle est due en grande partie à d'autres.

Cette deuxième audition révèle que les emprunts à Debussy et Poulenc (pour le chant) et à Chostakovitch (pour l'orchestre) furent encore plus nombreux et flagrants qu'on ne croyait; en même temps — et la nouvelle direction musicale y est sans doute pour quelque chose —, cette réécoute confirme la profonde connaissance de l'orchestre que possède Héru, lui faisant souligner et même exprimer carrément par la fosse ce que le texte est impuissant à traduire.

L'écrivain âgé est incarné cette fois par Claude Renard et son intrigante femme, par Carole Therrien (celle-ci reviendra demain; cet après-midi, une autre prendra le rôle). Le solide métier scénique de Rouleau et de Boky donnait à leurs personnages une vraisemblance que ces débutants n'ont évidemment pas; de plus, il y a chez eux des phrases entières où l'on ne comprend pas un mot.

On devine néanmoins chez Mlle Therrien un certain talent de comédienne et la voix est assez bonne. M. Renard n'est tout simplement pas prêt pour la scène et il chante faux. La nouvelle interprète de Judith (la fille de l'écrivain) est infiniment plus belle à voir et à entendre que la précédente. Un réel talent vocal et scénique. L'ancien amant de madame est également mieux interprété — ce qui n'était pas difficile. La petite Giroux joue et chante encore mieux qu'à la première, mais M. Levasseur est tout aussi quelconque, le nouveau Ministre de même (il s'adresse à l'écrivain mais fixe la salle), et rien n'a été fait pour améliorer la mise en scène.

L'entrée de Charles Prévost (retenu de la distribution originale) nous vaut un contraste total en fait de projection de la voix, de diction et de jeu. En fait, il était assez injuste d'accoler un professionnel à ces débutants. On suppose que l'Atelier manque de sujets, tout simplement...

LE PRIX, opéra en un acte, livret de Yves Beauchemin, musique de Jacques Héru, op. 53 (1992). Salle Pierre-Mercure de l'UQAM. Nouvelle distribution: membres de l'Atelier d'opéra de l'UQAM. Première hier après-midi. Autres représentations: auj. et dem., 14 h 30.

Distribution: Charles Tessier, écrivain âgé: Claude Renard, basse Evelynne, sa femme: Carole Therrien, soprano (auj.: Nathalie Paulin) André Fortin, leur ami: Charles Prevost, ténor Judith, fille des Tessier: Genevieve Renaud, mezzo-soprano Etienne, leur petit-fils (rôle travesti): Magali Giroux, soprano Elie, ancien amant d'Evelynne: Michel Corbeil, ténor Le Ministre: Bernard Beaulieu, baryton Alexis Pronovost, jeune écrivain: Bernard Levasseur, baryton

Mise en scène: Larry Tremblay Décors: Mario Bouchard Costumes: Diane Goude Eclairages: Stan Kwircien Chœur et orchestre, dir. Paolo Bellomia



Premier concert de Yannick Noah chanteur

Agence France-Presse HAMBOURG, Allemagne

L'ancien champion de tennis Yannick Noah, reconverti dans la chanson, a donné son premier concert dans une petite salle de Hambourg (nord de l'Allemagne), devant 500 spectateurs.

«C'est un peu spécial. La dernière fois que je suis venu à Hambourg, j'étais dans une toute autre situation», a confié le chanteur. En 1991, Noah avait atteint les quarts de finale de l'Open d'Allemagne qui se déroulaient à Rothenbaum, près de Hambourg.

Vêtu d'un pantalon de cuir noir et d'une veste de soie rouge, Noah, 32 ans, a conquis son public au bout de deux chansons. Mais il l'a reconnu ensuite: «Certains sont venus pour ce que j'ai fait dans le passé. D'autres sont ici pour ce que je fais actuellement et les autres sont uniquement là pour ce que je suis».

Le spécialiste de la terre battue (troisième joueur mondial en 1986) a arpenté la scène sur des rythmes reggae, rock ou funk, accompagné par son groupe de neuf musiciens. Sans faire appel aux fameuses grimaces et mimiques qui avaient rendu célèbre le vainqueur de Roland-Garros en 1985, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis en 1991.

Après Hambourg, Noah doit se rendre à Munich dans une salle proche de l'aéroport, où il présentera plusieurs chansons de ses deux uniques albums *Black and What*, dont *Saga Africa*, et *Urban Tribu*.

Télévision

Chronique de vacheries entre filles bien élevées

LOUISE COUSINEAU



Il y a des jours où la télévision fait mon bonheur. La semaine dernière, par exemple, lors de la dernière de la saison régulière de *L'Enfer c'est nous autres*, Julie Snyder interviewait Philippe Noiret.

«Il y a des gens qui disent que recevoir la légion d'honneur a été le plus beau jour de leur vie. Or, vous l'avez refusé. Pourquoi?» a demandé la diabolique intervieweuse.

Noiret a expliqué que les décorations accordées par les hommes politiques ne l'intéressaient pas. En voilà un que les honneurs n'éblouissent pas.

Bien sûr, Julie Snyder faisait allusion, sans la nommer, à Denise Bombardier qui s'est exclamée, après avoir été décorée par la France, que c'était le plus beau jour de sa vie.

L'hiver dernier, dans le cadre de la querelle sur le sensationnalisme — c'était avant le sang sur la chemise du professeur Étienne — Denise Bombardier n'avait jamais nommé Claire Lamarche, qui pourtant était bien la première visée par les propos outragés de Mme B.

Lors d'une entrevue au *Point Médias*, Mme Bombardier s'est plainte de l'état lamentable du journalisme chez nous. «Quand on pense, s'est-elle exclamée, qu'on a déjà demandé en pleine télé à Ginette Reno si elle était une bonne baiseuse!»

C'est Julie Snyder qui avait posé la question à Mme Reno, qui ne s'en était pas formalisée outre mesure. (Réponse pour ceux que ça intéresse: «Vous le demanderez à mes hommes»)

Denise Bombardier s'est toujours gardée de nommer les gens qu'elle décrie. Bonne tactique quand on veut éviter les affrontements directs.

À sa dernière émission, Julie Snyder a utilisé le même procédé. Mais le haussement d'épaules de Philippe Noiret sur la légion d'honneur était éloquent.

Décidément, les vacheries subtiles, c'est parfois bien agréable.

J'ai hâte de revoir Julie Snyder dans sa nouvelle émission quotidienne qui prendra l'affiche dans quelques semaines.

Quant à Denise Bombardier, elle finit sa saison de *Raison Passion* demain en interviewant Mita Mulrone.

Et la rumeur veut que Mme B. revienne l'automne prochain dans une émission hebdomadaire d'une heure le dimanche. Pas encore confirmé.

Un expert trouve suspecte la bande vidéo où Dylan accuse Woody Allen

Agence France-Presse NEW YORK

La bande vidéo où Dylan, sept ans, accuse son père adoptif, le cinéaste Woody Allen, d'avoir abusé sexuellement de lui, est «suspecte» parce que sa mère lui pose des questions orientées, a affirmé hier devant un tribunal de Manhattan, un expert cité par le cinéaste, Richard Marcus.

«La manière dont les questions sont posées — Comment il t'a touché? A-t-il enlevé tes sous-vêtements? — et dont elle obtient les réponses, ne m'ont pas convaincu qu'un incident s'est vraiment produit», a ajouté M. Marcus au cours de la onzième journée d'auditions de ce procès qui oppose l'actrice Mia Farrow à Woody Allen pour la garde de leurs trois enfants.

Lundi et hier matin, la nurse et la femme de ménage employées par Mia Farrow se sont succédées à la barre. Monica Thomson, qui a travaillé pendant huit ans dans cette famille pour s'occuper de leurs deux enfants adoptifs, Moses, 14 ans et Dylan, 7 ans, et de leur fils naturel, Satchel, 5 ans, avait affirmé que Mia Farrow était injuste envers ses enfants adoptifs.

L'actrice, mariée et divorcée à deux reprises, est mère de onze enfants, dont sept adoptifs.

Elle traitait ses enfants adoptifs comme des «serveurs» et leur faisait faire les courses, la cuisine alors que les enfants naturels ne faisaient pas grand chose, avait affirmé Monica Thomson.

La nurse avait également déclaré que lorsque Mia Farrow avait appris que son compagnon depuis 12 ans avait eu une liaison amoureuse avec sa fille adoptive, Soon-yi Previn, elle avait dit à ses enfants que leur père était «un démon».

Elle a ajouté qu'après cette découverte, Mia Farrow essayait de faire parler Dylan devant une caméra vidéo à propos d'éventuels abus sexuels commis par Woody.

La femme de ménage, Mavis Smith, a été prise à partie dès le début de son intervention par l'avocat de Woody Allen, Elkan Abramowitz, à propos d'une conversation qu'elle aurait eue avec le cinéaste et que celui-ci aurait enregistré.

L'avocat qui désire faire entendre au tribunal cet enregistrement d'une quinzaine de minutes, a de-



Woody Allen à son arrivée au palais de justice hier.

mandé à Mme Smith s'il était vrai qu'elle avait vu Mia Farrow frapper les enfants et si elle avait dû s'interposer entre Mia et Soon-Yi. Il lui a également demandé de confirmer une déclaration à Woody Allen dans laquelle elle aurait affirmé que si elle témoignait en sa faveur, Mia Farrow la licencierait.

La femme de ménage a répondu: «Je ne sais pas d'où viennent ces choses, mais ça ne vient pas de moi.» Le procès se poursuivra demain.

Les histoires d'amour finissent mal en général, prix Jean Vigo

Agence France-Presse PARIS

Le Prix Jean Vigo 1993 a été attribué à Paris au film d'Anne Fontaine *Les histoires d'amour finissent mal en général*, au cours d'une soirée au Palais de Tokyo, en présence de l'actrice Fanny Ardant.

Le jury, composé notamment d'Agnes Varda, Gérard Vaujoux, Georges Diarmantis, Laurent Perrin, a attribué le Prix Jean Vigo du court métrage à *Faits et gestes* d'Emmanuel Descombes, un film produit par la Femis (école de cinéma).

Les histoires d'amour finissent mal est un premier film, couronné par un vote unanime pour son invention, sa fraîcheur et son intelligence. C'est la première fois, depuis la création de ce prix en 1951, qu'une réalisation est distinguée. Le Prix Jean Vigo, qui distingue traditionnellement un cinéaste non consacré, a couronné des films comme *A bout de souffle*, *Nuit et brouillard*...

Les histoires d'amour finissent mal (clin d'oeil à la chanson des Rita Mitsouko) est une comédie de moeurs qui met en scène Zina, une «beurette» de 20 ans, et ses rêves d'amour absolu. Ouvreuse dans un théâtre, elle doit épouser Slim, jeune homme qui fait le taxi pour payer ses études. Mais, fantasque, elle se laisse aller à l'amour du jeune premier Frédéric, qui tient l'affiche au théâtre. Hésitant entre les deux, Zina aux prises avec ses doutes et avec elle-même, finit par les perdre tous deux.

Clinton et Eltsine dans le dictionnaire

PIERRE VENNAT

■ Boris Eltsine et Bill Clinton font tous deux leur apparition dans le nouveau *Petit Robert 2*, édition 1993, remis à jour.

Assez curieusement, Boris Eltsine est décrit comme un « homme politique » russe et Bill Clinton, en poste depuis encore moins longtemps que Eltsine, mais avec des assises plus solides, est décrit, lui, comme un « homme d'Etat américain ».

La disparition de l'ex-URSS a évidemment amené

les auteurs à actualiser tous les articles sur les républiques et les pays qui en faisaient partie. Même chose pour la Tchécoslovaquie, maintenant divisée, l'éclatement de la Yougoslavie, etc.

On tient compte d'autres événements politiques, comme l'assassinat du président Boudiaf en Algérie et l'interdiction du parti islamique, l'arrivée au pouvoir des travaillistes en Israël, etc. La disparition de plusieurs personnalités est également enregistrée. Marlene Dietrich, par exemple.

Bref, le *Petit Robert 2*, le dictionnaire des noms propres, en contient pas moins de 36 000 et essaie de suivre l'actualité le plus possible.

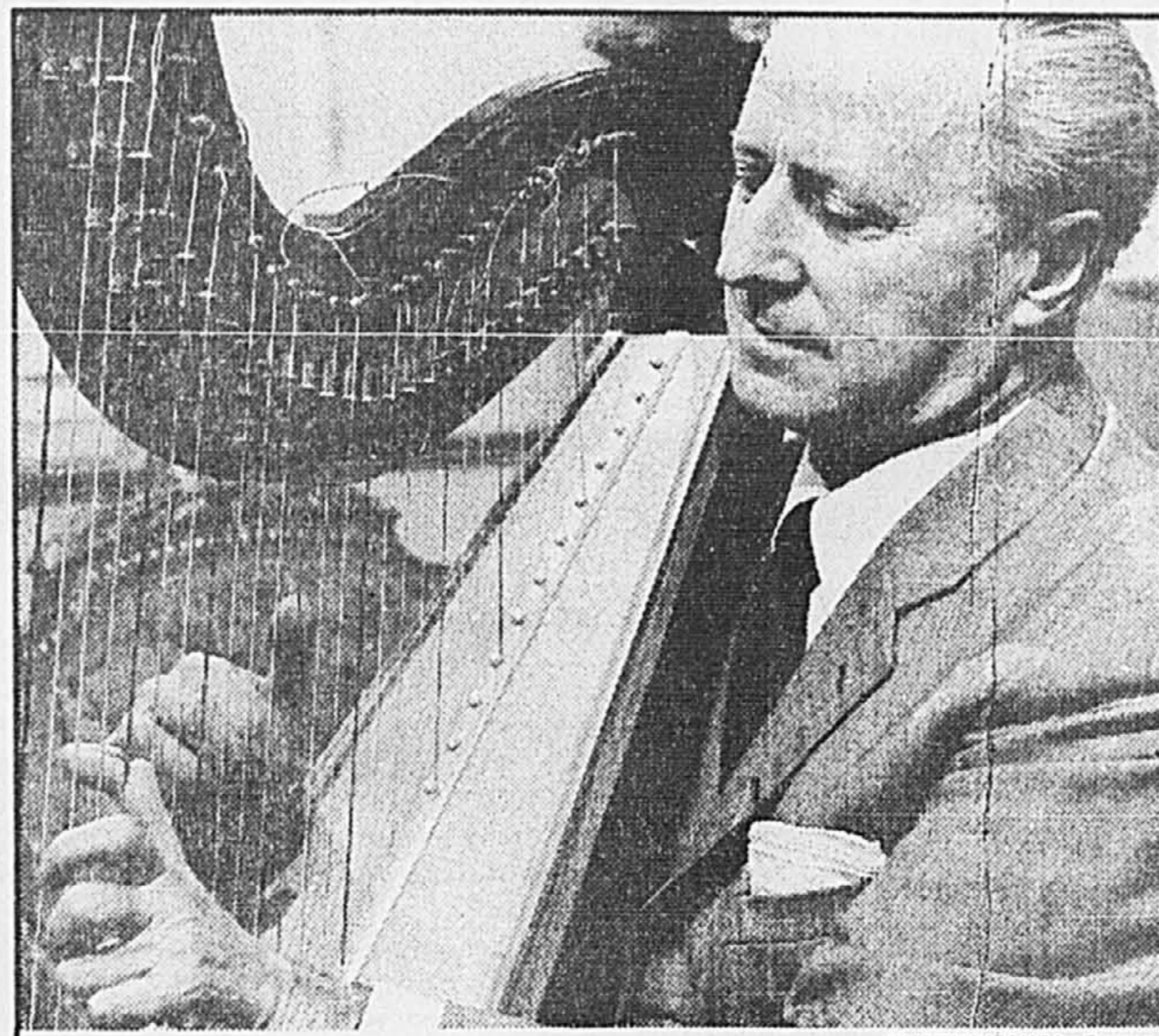


PHOTO THEQUE La Presse

Zabaleta meurt à 86 ans

Le harpiste espagnol Nicanor Zabaleta est décédé à Porto Rico à l'âge de 86 ans. Né en 1907 dans la ville espagnole de San Sebastian (Pays basque), Nicanor Zabaleta avait donné son dernier concert en juin 1992 à Madrid, clôturant ainsi une carrière entreprise à Paris en 1926. Par ses concerts, ses disques et ses cours d'été à Saint-Jacques de Compostelle, Nicanor Zabaleta a libéré la harpe de son image d'instrument de salon romantique et l'a fait entrer dans les salles de concerts d'Amérique et d'Europe, a noté un représentant du Centre international de la harpe basé à Dornach, en Suisse.

Deux émissions agricoles de Radio-Canada à Sainte-Foy

Presses Canadiennes

■ Deux émissions régulières de Radio-Canada, *La Semaine verte* à la télévision et *D'un soleil à l'autre* à la radio, seront produites à compter de septembre à la station régionale de Québec, sise à Sainte-Foy.

Ce transfert de production « sans précédent » entrainera le déménagement d'une quinzaine de personnes de Montréal à Québec, note Jacques Landry, directeur régional de l'est du Québec. *La semaine verte* devrait rester

à l'honneur le dimanche à midi. *D'un soleil à l'autre*, du lundi au vendredi à l'heure du souper.

Ce déplacement permet de « mieux tirer profit des ressources régionales », souligne M. Landry, entre autres la faculté d'Agriculture et d'Alimentation et celle de Forêt et Géométrie, de l'université Laval, l'Institut maritime du Québec, à Rimouski, et l'Institut de techniques agricoles, à La Pocatière.

L'émission d'horticulture *Des jardins d'aujourd'hui*, à l'horaire d'avril jusqu'à la fin de l'été, reste basée à Montréal du moins en 1993.

Musique

REPRISE À L'OSM

■ De retour de sa tournée en Floride et au Mexique, l'Orchestre Symphonique de Montréal reprendra ses concerts mardi et mercredi soirs prochains, 19 h 30, à la basilique Notre-Dame, par un programme de la série « Baroque et Classicisme » qui sera non seulement le dernier de la saison mais le dernier, tout court, la série ne revenant pas à la programmation la saison prochaine.

On y entendra la *Cantate nuptiale*, de Bach, et le motet *Exsultate, jubilate*, de Mozart, avec Edith Wiens, soprano. Mario Bernardi, le chef invité, dirigera une suite de *Water Music*, de Handel, et la Symphonie no 29 de Mozart.

WAGNER À LA RADIO DU «MET»

■ Samedi, à CBF-FM, de nouveau à 12 h 30, on entendra la troisième et avant-dernière tranche de l'intégrale du *Ring* de Wagner en direct du Metropolitan. Ce troisième opéra, *Siegfried*, réunira William Johns (rôle-titre), Gwyneth Jones (Brunnhilde), James Morris (le Voyageur, c'est-à-dire Wotan), Heinz Zednik (Mime), Anne Gjevang (Erda), Ekkehard Wlaschka (Alberich), Matti Salminen (Fafner) et Heidi Grant Murphy (l'Oiseau de la forêt). Au pupitre: James Levine.

C. G.

Alexandre Mnouchkine meurt à 85 ans

Associated Press
PARIS

■ Le producteur de cinéma Alexandre Mnouchkine est décédé des suites d'une rupture de l'aorte à l'âge de 85 ans.

Né en 1908 à Petrograd (Saint-Petersbourg), dans la Russie des tsars, Alexandre Mnouchkine a eu deux filles, Joëlle et Ariane, metteuse en scène et directrice du Théâtre du Soleil (La Cartouche). Il a épousé en secondes noces en 1975 la comédienne Simone Renant (*Qui des Orfèvres*, *L'Homme de Rio*, *Tendre Poulet*).

Ce baron de la production avait fait ses débuts dans le cinéma en 1932. Il fonde les Films Ariane en 1945 et les présidera jusqu'en 1986.

La liste des films qu'il a produits ou co-produits est impressionnante — une cinquantaine — et rassemble bon nombre de succès du cinéma français depuis l'après-guerre: *L'aigle à deux têtes* et *Les parents terribles* de Jean Cocteau, *Till l'espionne* et *Fanfan la Tulipe* avec Gérard Philippe, de nombreux films de Philippe de Broca (*Cartouche*, *Les tribulations d'un Chinois en Chine*, *L'Homme de Rio*, *L'Incorrigible*, *Le Magnifique*) de films de Claude Lelouch, dont *L'aventure c'est l'aventure*, ainsi que *Stavisky* d'Alain Resnais, *Garde à vue* de Claude Miller, *Le Professionnel* de Georges Lautner, sont à compter dans l'écureuil d'Alexandre Mnouchkine.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

PRIX DU PUBLIC

La Presse

VOTEZ POUR VOS PUBLICITÉS QUÉBÉCOISES PRÉFÉRÉES

À GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES À CANNES

POUR ASSISTER AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PUBLICITAIRE

Le voyage comprend : • le transport aérien aller-retour entre Mirabel et Nice, en classe économique, du 20 au 27 juin 1993 • le déplacement, de l'aéroport de Nice à l'hôtel à Cannes, et le retour à Nice • l'hébergement à l'hôtel Croisette Maubourg (ou similaire) en occupation double (6 nuits - 7 jours) • deux laissez-passer pour assister au Festival International du film publicitaire 1993.

Ne manquez pas, à compter du 7 avril à Radio-Québec, durant l'émission **TÉLÉSERVICE** animée par Gérard-Marie Boivin, **LA CAPSULE PUB** où vous pourrez voir ou entendre les publicités mises en nomination du concours **PRIX DU PUBLIC**.

BULLETIN DE PARTICIPATION

(Cochez une seule case par catégorie):

<p>CATÉGORIE TÉLÉ</p> <p><input type="checkbox"/> Club Voyages / Air Transat Le bébé</p> <p><input type="checkbox"/> Listerine Test oral (avec Daniel Lemire)</p> <p><input type="checkbox"/> Lumina APV General Motors Le roi</p> <p><input type="checkbox"/> Radio-Canada Regardez, c'est votre histoire</p> <p><input type="checkbox"/> STCUM Stationnement trop cher</p>	<p>CATÉGORIE RADIO</p> <p><input type="checkbox"/> Bell Mobilité J-C Lauzon en camping</p> <p><input type="checkbox"/> Kodak Les Fêtes (avec Marc Labrèche)</p> <p><input type="checkbox"/> McDonald's Juge bulgare 6.5... non 9.9!</p> <p><input type="checkbox"/> Ministère du Transport (Qué.) L'igloo mobile</p> <p><input type="checkbox"/> Ville de Montréal Sécurité - Quiz Vous brûlez!</p>	<p>CATÉGORIE PANNEAU</p> <p><input type="checkbox"/> Cumberland Ce qu'on veut, c'est vous rendre...</p> <p><input type="checkbox"/> Labatt 5 30 dehors 5 dedans</p> <p><input type="checkbox"/> Loto-Québec Sélect 42 Millionnaire</p> <p><input type="checkbox"/> Palais de la Civilisation Gladiateur</p> <p><input type="checkbox"/> STCUM Vaut mieux lire un roman</p>	<p>CATÉGORIE IMPRIME</p> <p><input type="checkbox"/> Asüna Salon de coiffure</p> <p><input type="checkbox"/> Black Label Code UPC</p> <p><input type="checkbox"/> Brita - Sylvie Frêchette a horreur de l'eau!</p> <p><input type="checkbox"/> Nissan Le pendule - La meilleure garantie</p> <p><input type="checkbox"/> Pilon Tout le monde peut se tromper</p>	<p>CATÉGORIE ARTISTE</p> <p><input type="checkbox"/> Jean Besré Loto-Québec Le baiser</p> <p><input type="checkbox"/> Céline Dion Coca-Cola 350° de Montréal</p> <p><input type="checkbox"/> Charlotte Laurier Labatt Extra Dry L'étudiante</p> <p><input type="checkbox"/> Patrice Lécuyer Labatt 50 Barcelone</p> <p><input type="checkbox"/> Claude Meunier Pepsi-Cola Le défile</p>
---	--	---	---	--

NOM: _____ ADRESSE: _____ Répondez correctement à la question suivante: _____

VILLE: _____ PROVINCE: _____ Nommez une ville de France où se déroule un festival international de films publicitaires? _____

CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: () _____ Réponse: _____

Une fois le bulletin rempli correctement, postez-le dûment affranchi à :
CONCOURS PRIX DU PUBLIC/LA PRESSE Casier postal 5040, Succursale Place-d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3M1
 Chaque bulletin de participation doit être envoyé sous pli séparé. Le règlement de participation complet est disponible au Publicité-Club de Montréal, à La Presse et à Radio-Québec.

Salon

LE CHAT SUPRÊME

Vendredi, samedi, dimanche
9-10-11 avril 1993

30

races de chats du monde entier

Chats de compagnie
Chats et chatons à vendre

Vendredi: 17 à 21 h
Samedi: 9 à 17 h
Dimanche: 9 à 16 h

Prix d'entrée:
7,00\$ adultes
5,00\$ âge d'or
4,00\$ enfants

Palais des Congrès de Montréal

201, rue Viger ouest, Montréal / 871-8226 Métro Place d'Armes

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Marilyn	Ma maison	Sous un ciel variable (dem.)		Enjeux: Le Refus de vieillir.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h25)
3	The News		CBS News	Murphy Brown	How'd They Do That?		In The Heat of The Night		48 Hours		The News	Dangerous Curves
5	News on 5	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries		Crime and Punishment		Law and Order		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newsweek (17h30)		The Wonder Years	Designing Women	The Nature of Things		CBC Prime Time News		The Dream Begins (3e de 4)		Codco	
7	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Penguins de Pittsburgh.					Benny Hill		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
8	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Penguins de Pittsburgh.					Benny Hill		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
8	Newsline		Wheel of Fortune	Secret Service	Memories Then and Now (20h18)	Isabel Bassett (21h06)	Survival (21h54)	Travel Mag (22h18)	Jeopardy!		CTV National News	Nightline
8	Eyewitness News	ABC News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Wonder Years	Home Free	Home Improvement	Coach	Sirens		Eyewitness News	Nightline (23h35)
9	Montréal ce soir	En Estrie ce soir	Marilyn	Ma maison	Sous un ciel variable (dem.)		Enjeux: Le Refus de vieillir.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	En Estrie (23h25)
10	Le TVA	Virus	Loto-quiz	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Penguins de Pittsburgh.					Benny Hill		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
12	Pulse		Entertainment Tonight	Seinfeld	Billy Graham Crusade		Crime and Punishment		The Commish		CTV National News	Pulse
13	Montréal ce soir		Marilyn	Ma maison	Sous un ciel variable (dem.)		Enjeux: Le Refus de vieillir.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h25)
17	Passé-Partout	Téléservice		Le Clap	Consommation		Visa Santé		L'Observateur	Influences	Téléservice (R)	
22	Newscenter	ABC News	Star Trek: The Next Generation	The Wonder Years	Home Free	Home Improvement	Coach	Sirens	Newscenter 22		Married w. Children	
24	Polka Dot Door	Bookmice	Dear Aunt Agnes	Ont. Prov. Parks	Vital Signs		Dance of The Century		Movie: The Police.		The Science Edition	
65	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Julia Child & Co.	The Metropolitan Opera Presents: Parsifal (Wagner).							
65	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de foudre	Cinéma: Une cible rêvée.				24/24	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
57	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		The Metropolitan Opera Presents: Parsifal (Wagner).							
15	Feu Vert	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Géopolis: Inuit.	• Savoir (20h35)	Richelieu: les Caprices de la providence.	Le Cercle de minuit: Spl Peter Gabriel.			Tête-à-tête	
20	Musique Vidéo		Projection		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo			Musique Vidéo
RDS	Passport vacances	Sports 30		Baseball: les Expos de Montréal vs les Reds de Cincinnati.							Sports 30	Bonne Pêche
58	La Prise de Beverly Hills (17h50)			Zoom	Les Mémoires d'un homme invisible		La Fissure II (21h40)					Moody Beach (23h15)
TMN	Elvis: That's The Way It Is (17h30)		Jailhouse Rock (19h15)			Psychic			Diane Ford (22h45)			Final Embrace (23h15)

● Changement de dernière heure.

Spectacles

CINEMA

ADVENTURES OF HUCK FINN
Astre (1): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 05.

A FEW GOOD MEN
Cinema Egyptien (1): 16 h, 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 21 h; dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 25.

AGAGUK V.F.
Berri (2): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 15. Carrefour Laval (1): 19 h 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 15.

AMOS AND ANDREW
Imperial Joliette: 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ARMES (L') DES TENEBRES
Carrefour Laval (3): 21 h. Châteauguay (3): 21 h 30. Dernier spectacle ven.: sam., 23 h 15.

ARMOURÉES (LES)
Complexe Desjardins (4): 15 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BELLE (LA) HISTOIRE
Cinéma Centre-Ville (6): 16 h 35, 20 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 10.

BORN YESTERDAY
Centre Eaton (1): 12 h 50, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven.: 23 h 25.

CHAPLIN (V.F.)
Dauphin (2): Sam. et tous les soirs: 20 h; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; jeu., aucune représentation.

COP AND A HALF
Astre (2): 19 h, 20 h 45; sam., dim.: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 22 h. Dernier spectacle ven.: 22 h 30.

COUP DE FOUDEUR
Boîte à Films (1, St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CRISIS (LA)
Complexe Desjardins (5): 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.

CRUSH (THE)
Centre Eaton (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h.

CRYING GAME
Dorval (4): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

DRACULA V.F.
Palace: 14 h 55, 19 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

ENDROIT (UN) FABULEUX
Cinéma Terrebonne (7): 19 h 05; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15.

ENFANCE (UNE) A NATASHQUAN
Cinéma Centre-Ville (5): 15 h 05, 17 h, 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h, 19 h, 21 h.

FALLING DOWN
Centre Eaton (6): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

FAR (A) OFF PLACE
Centre Eaton (3): 12 h 45, 18 h. Famous B (6): Ven., lun., mar.: 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 10.

FATALE V.F.
Cinéma Centre-Ville (2): 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05.

FIRE IN THE SKY
Loews (5): Du ven. au mar.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h 05.

FLINGUEUR ET GLORY
Imperial Joliette: 21 h 30; sam., dim.: 17 h, 21 h 30.

FLIRTING
Du Parc (2): 19 h 10, 21 h 05.

FLORIDA (LA)
Berri (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Boîte à Films (2, St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 13 h 15, 15 h 15, 19 h, 21 h 15.

GARDE DU CORPS
Rex (1, St-Jean): 19 h; sam., dim.: 13 h 30, 19 h.

GLAND (LE) BLEU
L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

GROUNDDOG DAY
Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 10. Plaza Côte-des-Neiges (12): 19 h; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 40, 19 h.

HEAR EVIL
Astre (4): 19 h 10, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: sam., 23 h.

HOMMES (DES) D'HONNEUR
Cinéma Langelier (1): 21 h 05; sam., dim.: 14 h 45, 21 h 05.

IMAX - L'HOMME ET LA BÊTE - LES FEUX DU KOWEIT
Vieux-Port de Montreal: 10 h, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h (version française); 11 h 45, 20 h 45 (version anglaise).

IMAX - LES ROLLING STONES
Vieux-Port de Montreal: 22 h 30 (vendredi et samedi).

IMPARDONNABLE V.F.
Carrefour du Nord (1, St-Jérôme): 21 h. Cinéma Centre-Ville (9): 16 h, 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.

INDECENT PROPOSAL
Astre (1): Merc., jeu.: 19 h, 21 h 20. Famous B (4): Merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Laval (2): Merc., jeu.: 19 h, 21 h 20. Loews (1): Merc., jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

INDOCHINE
Centre Eaton (3): 15 h, 20 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 10. Parisien (2): 13 h 50, 17 h, 20 h 15.

JACK THE BEAR
Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Laval (5): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 50, 19 h, 21 h 20.

JOUR DE LA MARMOTTE (LE)
Laval (7): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 20.

LOADED WEAPON
Palace: 13 h 10, 17 h, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

L627
Brossard (2): 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40.

MAD DOG AND GLORY
Faubourg Ste-Catherine (3): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 15; lun., jeu.: 14 h, 16 h 30, 21 h 30.

MARRIED TO IT
Cinéma Egyptien (2): 21 h 15. Decarie (2): 21 h 05; sam., dim.: 16 h 30, 21 h 30.

MAX ET JEREMIE
Complexe Desjardins (2): 14 h 10, 17 h, 19 h 20, 21 h 45.

NOWHERE TO RUN
Palace: 13 h, 17 h, 21 h 25.

NUITS (LES) FAUVES
Cinéma Centre-Ville (8): 16 h, 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.

PARFUM DE FEMME
Cinéma Centre-Ville (4): 16 h 30, 20 h; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05.

PASSION FISH
Loews (2): 12 h 45, 15 h 30, 18 h 20, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

PETER'S FRIENDS
Du Parc (3): 19 h 15, 21 h 20.

PINK FLOYD - THE WALL
Palace: Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

POINT OF NON RETURN
Astre (3): 21 h; sam., dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: sam., 23 h 15.

POINT OF NO RETURN (v.o. anglaise)
Sam. et Dim.: 2:45 - 6:15 - 9:00. Sem.: 9:00.

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #3 (v.o. anglaise) (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00. Sem.: 7:00.

UN ENFANCE A NATASHQUAN (v.o. anglaise) (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Sem.: 3:05 - 5:00 - 7:00 - 9:00.

PARFUM DE FEMME (v.o. anglaise) (13 ans)
Sam. et Dim.: 1:05 - 4:30 - 8:00. Sem.: 4:30 - 8:00.

SCENT OF A WOMAN (v.o. anglaise) (13 ans)
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:55 - 6:45. Sem.: 6:45.

SOMMERSBY
Palace: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20.

SOMMERSBY V.F.
Versailles (6): 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

STRICTLY BALLROOM
Centre Eaton (5): 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

SURVIVANTS (LES)
Cinéma Terrebonne (4): 21 h 15; sam., dim.: 15 h 10, 21 h 25.

SWING KIDS
Famous B (8): 19 h, 21 h 35. Laval (12): 19 h 05, 21 h 25; sam., dim.: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25; mem. jeu.: 21 h 25.

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES 3 (v.o. anglaise) (G)
Berri (5): 13 h, 15 h, 17 h 30, 19 h 15, 21 h. Brossard (3): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h.

UNFORGIVEN
Centre Eaton (4): 12 h 40, 15 h 30, 18 h 15, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

UNTAMED HEART
Palace: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

UTZ
Cinéma Centre-Ville (7): 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

WILD AT HEART
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 45.

ZEBRE (LE)
Paradis: 21 h 15.

DANSE
ESPACE TANGENTE (840, Cherrier e.) - Lynn Snelling et Cameron MacMaster. Série Danse en chantier: 20 h 30.

AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier e.) - «Feux» de Rafik Sabbagh. Mise en scène de François Barbeau. Avec Sacha Belinsky, Dominique Duszynski, Rafik Sabbagh et François Trotter: 20 h.

POUR ENFANTS
MAISON-THÉÂTRE (255, Ontario e.) - Hippopotame, de Louis Bombardier, avec la collaboration de Hélène Blanchard et Judith Savard. Présentation du Théâtre des Confettis. Sam., dim., 15 h (6 à 10 ans).

THÉÂTRE BISCUIT (A221, St-Paul e.) - «L'Oiseau d'Or», de Vladimir Aguev (marionnettes). Sam., dim., 15 h.

VARIÉTÉS
GRAND CAFE (1720, St-Denis) - Lower Canada College: 20 h; Ma Blues: 23 h.

BISTRO FLORESTA (4670, St-Denis) - «Rituel» aux poètes avec Jean-Marc Desgent et David-Hu: ca: 21 h.

LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis) - Cad Tremblay: des 22 h.

P'TIT BAR (3451, St-Denis) - Pierrot Fourrier: des 21 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) - Wang Dang Doodle: des 22 h 30.

BIDDLE'S (2060, Aymer) - Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 17 h 30 à 21 h 30.

BALATTOU (4372, St-Laurent) - «Boubacar» Diabate et Liliton: des 22 h.

LA CAVE DU ST-GABRIEL (420, St-Gabriel) - Scène ouverte: des 20 h.

AUBERGE LE VIEUX SAINT-GABRIEL (426, St-Gabriel) - «Le Barmaid» avec Georges... (souple-spectacle). Ven., sam., des 18 h 30.

SOLMAR (111, St-Paul e.) - Helena Cross, Carlos et Jose Joao: des 21 h.

MATINEES A 5.00\$* TARIF JEUNESSE AUX 14-20 ANS 6.00\$* CINÉPLEX ODÉON GUIDE CINÉMA

DU 2 AU 8 AVRIL 1993. CREMAZIE 849-FILM. CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM. ASTRE 327-5001. LA FLORIDA (v.o. française) (G) * Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15.

FAMOUS PLAYERS. ROBERT REDFORD. DEMI MOORE. WOODY HARRELSON. UN MARI. UNE FEMME. UN MILLIARDAIRE. UNE PROPOSITION. AN ADRIAN LYNE FILM. INDECENT PROPOSAL.

Amos & Andrew. LE BON ET LE TRUAND. RÉMY GIRARD. GEORGES MIHALKA PAULINE LAPOINTE. La FLORIDA. COP AND A HALF (v.o. anglaise) (G) * 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15.

Informations nationales

Chrétien met au compte de Lucien Bouchard «l'ouverture de la blessure constitutionnelle»

Presse Canadienne KAMLOOPS, C.-B.

québécois Lucien Bouchard d'être responsable de «l'ouverture de la blessure constitutionnelle».

Le leader libéral Jean Chrétien a accusé, hier, le chef du Bloc

Participant à une tribune ra-

diophonique, M. Chrétien a affirmé que «personne ne parait plus de constitution au Québec» après le rapatriement de la constitution de 1982, réalisée par les libéraux.

Les Québécois discutaient plutôt «des nouveaux chefs d'entreprises, qui voulaient conquérir le monde».

C'est au cours de cette période, a-t-il rappelé, que le premier ministre Brian Mulroney a fait appel à son vieil ami Lucien Bouchard, qui occupait alors le poste d'ambassadeur du Canada à Paris.

On s'est alors mis «soudainement» à réparer de constitution, avec l'échec de Meech qui a suivi. M. Chrétien s'est opposé à Meech, ce qui montre, selon lui, qu'il ne craint pas de prendre des décisions difficiles.

«Sur la question constitutionnelle, a-t-il dit, je ne me suis pas laissé emporter par le courant populaire de l'époque, à propos de Meech par exemple, et j'en ai payé le prix.»

Le président de l'association libérale d'Ahuntsic remet sa démission

ANDRÉ PRATTE

Un deuxième membre de l'exécutif de l'association libérale fédérale d'Ahuntsic a démissionné à la suite de la nomination de Mme Céline Hervieux-Payette comme candidate en vue des prochaines élections. Le président de l'association, M. Germain Bourgault, qui milite au sein du Parti libéral du Canada depuis plus de 20 ans, a en effet annoncé sa démission cette semaine. Une vice-présidente de l'association avait abandonné ses fonctions dès l'annonce de la décision du chef Jean Chrétien de ne pas tenir d'assemblée d'investiture dans cette circonscription, le 19 mars dernier.

Officiellement, la décision de

M. Chrétien visait à assurer la candidature de Mme Payette et ainsi contribuer à l'atteinte de l'objectif de 25 p. cent de candidatures féminines que s'est fixé le parti. Elle a eu surtout pour effet de couper l'herbe sous le pied d'un jeune avocat, Me Haytoug Chamlian, qui avait déjà vendu quelque 800 cartes de membres en vue de l'assemblée d'investiture. Par rapport à ce néophyte de la politique, Mme Hervieux-Payette partait avec un certain retard, ayant plutôt travaillé dans le comté de Laval-Ouest, où elle s'était présentée en 1988 et où elle avait été à nouveau candidate avant que les stratèges libéraux ne modifient leurs plans cet hiver.

S'il aurait préféré que le can-

didat libéral soit choisi démocratiquement par les membres, M. Bourgault s'est d'abord montré disposé à travailler avec Mme Hervieux-Payette. Mais il a changé d'idée à la lumière d'une rencontre convoquée par la candidate il y a une dizaine de jours: «Elle s'est présentée avec trois membres de l'exécutif de Laval-Ouest. Je n'ai pas beaucoup apprécié. Que venaient-ils faire ici?»

M. Bourgault estime que cette controverse risque de nuire aux chances du parti dans Ahuntsic. «J'ai parlé à beaucoup de gens, et plusieurs me disent qu'ils veulent voir qui seront les autres candidats dans le comté.» Selon lui, plusieurs libéraux pourraient voter pour un autre parti ou s'abstenir.

100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS

LES 100 WATTS ENVAHISSENT LE STADE!

Un concours "superdébilécoeurant" de Marc-André!

Le samedi 17 avril, les 100 Watts envahissent le Stade et pendant le match des Expos à 13h35 votre enfant pourrait occuper, pour le vrai, l'un des postes suivants:

annonceur-maison, instructeur (pendant la pratique au bâton), préposé aux balles ou aux bâtons, président, journaliste à La Presse ou commentateur (pour une manche) à CKAC! On lui remettra 2 billets pour emmener ses parents! (valeur: 15,25 \$ ch.)

EN PLUS, il pourrait gagner un système GENESIS

- Une invitation de Marc-André à ne pas manquer:
• à 13h Marc-André lui-même sera au Stade pour le spectacle d'avant-match;
• le super avant-match Sega;
• pendant le match des tirages:
• 5 séjours au Club Vacances 100 Watts (valeur approx. 300 \$ ch.)
• 7 systèmes Sega (valeur approx. 150 \$ ch.)



(aucun achat requis, le règlement du concours est disponible sur demande chez les Expos)

C'EST VOTRE CHANCE DE VOIR VOTRE ENFANT ÉVOLUER DANS LES MAJEURES!



Pour inscrire votre enfant, remplissez le bulletin de participation ci-dessous, postez-le à l'adresse indiquée ou apportez-le au Stade avant le mardi 13 avril à 17 h. Le concours est ouvert à tous les 15 ans et moins.

CONCOURS "LES 100 WATTS ENVAHISSENT LE STADE"

J'inscris mon enfant (nom)
au concours "superdébilécoeurant" de Marc-André. Le poste qu'il aimerait occuper pour le match du 17 avril est:
son adresse:
(no., rue, app.)
(ville, code postal)
(tél.):
son âge:

Postez à: Concours "Les 100 Watts envahissent le Stade!" C.P. 500, Succ. M, Montréal H1V 3P2
ou déposez-le au bureau d'administration des Expos, au Stade, avant le 13 avril 17h.

FAMOUS PLAYERS
LES VISITEURS
HUCK FINN
GAGNANT de 5 OSCARS!
matinées 5\$ LUNDI À VENDREDI
Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00
LE PARISIEN
FAMOUS PLAYERS 8
VERSAILLES
LAVAL
CINÉMA DU PARC
DORVAL
GREENFIELD PARK

"La meilleure sortie au cinéma que vous ferez avec votre famille cette année!"
"Beaucoup de rire et de bons souvenirs à chaque coup de bâton! A+"
"Un film parfait pour le printemps! Nostalgique et touchant, l'un des rares films pour toute la famille."
"COUP DE CIRCUIT... Un film que toute la famille devrait voir."
"Un film pour se sentir bien... nostalgique, hilarant, doux, qui vous donnera des frissons et beaucoup de plaisir à le regarder."
THE SANDLOT
V. O. ANGLAISE
CONSULTEZ LE GUIDE - HORAIRES CINEPLEX ODEON

LE DÉSIR SELON KMF 94,3
50 VOYAGES EN JAMAÏQUE À GAGNER
Aujourd'hui, deux tirages. Écoutez le ZOO de Montréal à 7 h 25 et 8 h 05, répondez correctement à la question du jour et gagnez INSTANTANÉMENT un voyage en Jamaïque toutes dépenses payées! Si vous êtes abonné(e) à La Presse: vous gagnez 2 voyages!
INDICE DU JOUR: LE CAHIER AUTOMOBILE
COMPOSEZ: 790-0111
4 VOYAGES À GAGNER CHAQUE JOUR
JAMAÏCA GRANDE
La Presse
vacances air transat
ACCOMPAGNEZ GILLES PAYER, PIERRE OUMET ET MARIO PELCHAT!